

Actu Vernier

Juin – Juillet 2014

Les mini-chantiers

Des espaces de nature en ville au cœur d'une démarche participative.



Nouveaux quartiers pour
les Correspondants de Nuit

PP. 16-17

Réaménagement routier à
Aire-Le Lignon

PP. 18-19

Rencontre autour du Prix
Chronos

PP. 32-33

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Chaque 1^{er} juin à Vernier, comme dans toutes les communes genevoises de plus de 3000 habitants, une rocade s'opère au sein des membres du Conseil administratif afin d'assurer la fonction de maire, de même qu'au sein des membres du Bureau du Conseil municipal afin d'assurer celle de Président. Thierry Apothéloz et Christina Meissner, respectivement Maire et Présidente, vous présentent leur vision pour l'année à venir (pp. 6-7). L'étroite collaboration qu'entretiennent ces entités exécutive et législative conduit à la réalisation de projets d'envergure comme, par exemple, l'extension du dispositif des Correspondants de Nuit à de nouveaux quartiers (pp. 16-17) ou le réaménagement d'axes routiers pour la sécurité des usagers (pp. 18-19).

La thématique de cette édition estivale se penche sur les mini-chantiers. Le temps d'un été, des propositions d'aménagement éphémère émanant d'habitants sont soutenues par le Canton et la Ville de Vernier afin « d'installer » un coin de nature dans l'espace public urbain : retour sur les projets de jardins dans les quartiers de la Concorde, des Libellules et de Châtelaine (pp. 3-5).

Ces espaces appellent à sortir comme les innombrables invitations à la détente en plein air : chaises longues, buvette, cinéma, lecture-transat ou retransmission de matchs du Mondial sur grand écran, soyez curieux ! (pp. 21-26). Pour les plus sportifs, laissez-vous tenter par une partie de beach-volley à Châtelaine et au Lignon, une séance de gym urbaine ou essayez-vous au skate à Vernier-Village (p. 31). Vous trouverez dans ces pages quelques idées en attendant la brochure « Vernier été 2014 » qui vous sera déposée dans votre boîte aux lettres tout début juillet.



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget

En cette belle saison, pensez à boire. L'eau du robinet se présente comme l'une des meilleures qu'il soit et, surtout par forte chaleur, portez une attention particulière au bien-être de vos voisins les plus vulnérables en cas de canicule (pp. 14-15).

Nous vous souhaitons un très bel été et espérons vous voir nombreux à l'occasion de la fête nationale qui met à l'honneur cette année le terroir et l'agriculture familiale (p. 20)!

Votre Conseil administratif:
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat

Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Valérie Walther-Palli
Line Parmentier

Contact :
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledeVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Jeunesse, ça bouge à Vernier!
Délai rédactionnel : 1^{er} août 2014
Parution : 25 août 2014

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 300 exemplaires
11 fois par année.
La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.
Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère



Les mini-chantiers ou l'espace public rêvé par les habitants

En 2011, le premier mini-chantier voit le jour dans le quartier de la Concorde à Châtelaine. L'idée est de donner accès aux habitants à un coin de nature dans un espace public, le temps d'un été. D'autres projets émergent dans la région. L'originalité de ces aménagements tient au fait qu'ils répondent aux demandes des habitants eux-mêmes, chargés de tester leur utilité.



Le concept des mini-chantiers est né en 2009 dans le cadre du plan directeur de quartier (PDQ) du secteur dit « Concorde » : en réponse, d'une part, au besoin des habitants « d'améliorer tout de suite ce qui pouvait déjà l'être » et, d'autre part, en réaction au besoin du Canton de préfigurer la densification urbaine des grands projets à venir. Les mini-chantiers sont progressivement mis en place de manière participative. En 2010, suite à diverses propositions faites par le groupe d'habitants « écoquartier La Concorde », les autorités cantonales, via la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) et l'Office de l'urbanisme, proposent de réaliser un premier projet, sous formes d'interventions rapides, afin de reverdir

l'espace public. Avec le programme cantonal « Nature en ville », dont le but est d'agrémenter les zones urbaines avec des espaces de verdure, les premiers mini-chantiers sortent de terre l'année suivante dans le quartier de la Concorde. Il s'agit des Jardins de Châtelaine.

En 2013, les mini-chantiers étendent leur périmètre aux quartiers des Libellules et de Vieuxseux. La quatrième édition, qui a démarré le 4 juin dernier, compte six jardins éphémères qui mettent l'accent sur la sensibilisation et l'implication des habitants dans leur construction : le Jardin du biotope au parc des Franchises, le Jardin du Croissant à Châtelaine, le

Jardin de Picto et le Jardin vertical à Vieuveuse, l'Atelier des chaises volantes et enfin le Jardin de la Maison de Quartier des Libellules (lire *Aux Libellules, la nature à portée de main* p. 5).

Cette année, la Ville de Vernier participe donc activement au financement de ces mini-chantiers. « Augmenter la nature en ville, c'est tout l'enjeu du développement urbain, souligne Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire à Vernier. Les gens ont besoin d'avoir ce contact avec la nature pour se sentir bien dans leur vie quotidienne. »

Une démarche participative | Les projets naissent sur le terrain, au sein des associations de quartier et de parents mais aussi parfois d'institutions. « C'est vrai que l'on a plus de facilité à toucher des associations, qui sont prêtes à s'engager dans le collectif, relève la représentante du Forum démocratie participative, Olowine Rogg. C'est aussi la garantie que les décisions seront relayées à l'interne lors des assemblées. » Il faut veiller également à ce que les décisions prises correspondent à la volonté du plus grand nombre et non à l'intérêt individuel. Olowine Rogg définit son rôle comme celui d'une médiatrice, d'une coordinatrice. Elle est chargée de faire remonter les souhaits des habitants vers les autorités communales et cantonales, de vulgariser le langage des uns et des autres. « Si l'on veut faire des projets sur l'espace public, la mise en lien des acteurs est nécessaire pour qu'ils travaillent main dans la main, précise Olowine Rogg. Les habitants ont des revendications, des demandes, et les collectivités publiques, des lois, des impératifs. »

En phase avec les besoins | « Le but des mini-chantiers consiste à tester l'usage d'un espace public, relève Tiphaine Bussy-Blunier, cheffe de projet à la Direction générale de la nature et du paysage. Ils sont des projets-pilotes, dans des quartiers en mutation. » Pour elle, la ville est un perpétuel chantier et ce processus participatif permet une rapide concrétisation des idées.

En principe, les mini-chantiers sont éphémères et ne durent que l'espace d'un été. Mais parfois, lorsqu'ils font leurs preuves, ils peuvent s'installer plus durablement, à l'image du premier projet au quartier de la Concorde, le Jardin Voltelène. « Sur demande des habitants, un espace de détente, de rencontre, propice à la pétanque a été créé dans un lieu déjà largement végétalisé entre deux bâtiments, explique Tiphaine Bussy-Blunier. L'aménagement a perduré deux ans de suite. » L'an dernier, un concours d'architecture a été lancé. L'aménagement de l'espace de pétanque ayant démontré son intérêt, il a été demandé de préserver le lieu, de le maintenir en usage collectif. De même, le Jardin vertical à Vieuveuse, un mur végétalisé, réalisé en 2013 par Creabéton et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), va perdurer. Il va être étendu à une deuxième façade cette année.

Cependant, il arrive aussi que les mini-chantiers se révèlent finalement moins adaptés, comme l'installation d'une pergola,



qui ne correspondait pas aux attentes du quartier et qui a été retirée l'année suivante.

Autre réalisation d'envergure cette année, le Jardin du biotope. La DGNP, l'Office de l'urbanisme et la Ville de Genève ont réhabilité 7000 mètres carrés de terrain clôturé au parc des Franchises. Le jardin avait été fermé suite à des problèmes d'étanchéité au niveau des bassins. Après un sérieux coup de débroussaillage et la sécurisation des bassins en eau, le biotope a été ouvert au public fin mai. Cet espace de nature oublié, en plein cœur de la ville, présente un intérêt pédagogique évident pour les écoles. Aussi, des demi-journées de visite permettront de sensibiliser les enfants à la nature.

Judith Monfrini/Commu'Comm

AUX LIBELLES, LA NATURE À PORTÉE DE MAIN

La Maison de Quartier des Libellules, située à Château-Bloch, dans le site de l'ancienne usine Actaris cherchait à embellir son environnement. Les mini-chantiers, c'était l'opportunité pour les animateurs et la cinquantaine d'usagers de joindre l'utile à l'agréable. A Pâques, l'entreprise Canopée a installé une quinzaine de bacs remplis de terre dans le but de jardiner. « C'était l'occasion pour les gens qui fréquentent les lieux de planter des fruits et légumes avec nous, explique Joseph Minniti, animateur à la maison de quartier. Nous cultivons des mûriers, des groseilliers et des plantes aromatiques qui en plus d'être décoratifs, pourront être consommés. »

Dans un premier temps, il a fallu peindre les bacs à fleurs dans le but de les identifier comme étant des réalisations éphémères. Lors d'un atelier de peinture, les enfants s'en sont donnés

à cœur joie et ont décoré le haut des bacs de vert strié de blanc. Les pots de terre ont été placés devant la Maison de Quartier tout en maintenant un passage, de façon à délimiter une zone pour protéger les enfants des voitures, qui ont tendance à utiliser le lieu comme parking sauvage.

Le plantage a eu lieu aux mois d'avril et mai, en leur présence. « Le fait de mettre les mains dans la terre, c'est très chouette pour eux, reprend Joseph Minniti. On se réjouit qu'ils puissent récolter les fruits qui vont rougir cet été. Les jeunes sont très preneurs de tout ce qui est nouveau dans leur environnement ». La mobilisation n'a pas seulement été vive chez les enfants. Les parents s'y sont mis aussi. Des espaces dans les bacs leur sont réservés et ils y ont planté des légumes et du piment, preuve qu'une telle réalisation crée du

lien social et favorise le rapprochement intergénérationnel. Pour Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire à Vernier, ce mini-chantier est une véritable réussite : « Nous sommes vraiment dans des aménagements urbains de très grande proximité. Presque sous le nez des habitants ! Aux Libellules, cela prend tout son sens, avec 40 000 voitures qui passent chaque jour sur l'Avenue de l'Ain. Il est important d'offrir autre chose que de la pollution et du bruit. »

INFO

Pour tout complément d'information :
Tiphaine Bussy-Blunier
Cheffe de projet
Département de l'environnement,
des transports et de l'agriculture
(DETA)
Tél. 022 388 85 52



Le mot de la Présidente

C'est un grand honneur d'avoir été élue présidente du Conseil municipal aussi permettez-moi d'exprimer ma fierté d'être la première dame de la commune durant toute une année.

De père polonais et de mère franco-suisse, je suis née à Genève, il y a 55 ans. Après des études commerciales, j'ai quitté Genève et j'ai vécu à Dubaï, puis à Beyrouth avant que la guerre ne me ramène à Genève sur les bancs de l'université pour des études scientifiques en biologie, puis en Amazonie pour mon travail de diplômé.

Pour payer mes études, j'ai enseigné de la petite enfance au collège. Au niveau professionnel, j'ai débuté en participant à l'inventaire des bas marais pour l'Office fédéral de l'environnement. J'ai ensuite travaillé onze ans à Pro Natura Genève en tant que chargée d'affaires, j'y ai été en particulier active pour la sauvegarde des vergers à haute tige du canton, la création du centre nature de Pointe-à-la-Bise. Puis, j'ai été engagée durant dix ans à l'Etat de Genève en tant que chargée de communication pour les domaines de l'eau, de la nature, du paysage et des contrats de rivières transfrontaliers.

Durant toutes ces années, je me suis beaucoup investie à réaliser des brochures d'information et des sentiers didactiques sur la nature genevoise. J'ai aussi mis en place des actions, des panneaux d'information et des expositions spécifiques.

Après avoir été secrétaire générale de Pic-Vert, je reste aujourd'hui au service des associations d'habitants et de la nature. Vous ne serez donc pas étonnés de savoir que j'abrite chez moi depuis une dizaine d'années un centre de soins pour les hérissons en détresse. Sauver quelques arbres ou quelques piquants peut paraître bien dérisoire

et pourtant... il s'agit justement là de la substance même de nous-mêmes et de notre entourage. Celle qui forme nos paysages, et qui nous transforme à travers nos premières rencontres avec la nature au coin d'une rue ou d'un jardin. C'est ainsi très concrètement que nous tissons des liens avec nos racines, notre terroir, notre territoire. Il est petit et c'est le seul que nous avons. Je le souhaite beau, sûr, indépendant et viable pour longtemps. C'est pour cela que je m'engage et qu'en politique, j'ai rejoint l'UDC.

Je suis députée au Grand Conseil depuis 2009 et Conseillère municipale à Vernier depuis 2011. Je pratique une politique de proximité, une politique de bon sens, celle qui consiste à obtenir le soutien de tous pour que les besoins identifiés, débouchent sur des réponses, des actions et des travaux bien réels sur le terrain.

Ces valeurs et cette approche politique, j'entends les mettre en avant en tant que présidente du Conseil municipal et je souhaite travailler avec pragmatisme, en dépassant les étiquettes de partis et en pensant aux citoyens d'abord. Je veux être une présidente proche des Verniolans, être à votre écoute et vous apporter mon soutien. C'est avec plaisir que je participerai à vos activités, assemblées et manifestations conviviales. Grâce à votre engagement, elles sont nombreuses à Vernier et rendent notre communauté belle et vivante.

Durant cette année de présidence, je poursuivrais avec détermination mon engagement pour préserver et améliorer notre cadre et notre qualité de vie. Nous devons réviser notre plan directeur communal et les enjeux sont nombreux : éviter une extension des zones industrielles ; préserver nos zones résidentielles et nos espaces



de détente ; sécuriser la commune en supprimant les citernes d'hydrocarbures trop proches des habitations ; obtenir une nouvelle jonction autoroutière souterraine jusqu'aux zones industrielles et soulager ainsi l'ensemble des habitants de Vernier des nuisances du trafic. Il s'agit de défendre notre qualité de vie, d'être à votre écoute et de travailler en concertation. Ce combat est à mener tant au niveau communal que cantonal et je continuerai à le mener pour vous aussi au Grand Conseil.

Christina Meissner,
Présidente du Conseil municipal

Le mot du Maire

Vernier, le goût de l'ambition

Le système genevois prévoit chaque année un tournus de Mairie au sein de ses exécutifs communaux. J'ai l'honneur d'assumer la charge de Maire de Vernier une nouvelle fois, de juin 2014 à mai 2015. Au-delà de la fierté qu'est la mienne de représenter les autorités communales et de défendre les intérêts de Vernier partout où cela est nécessaire, cette année de Mairie sera l'occasion de poursuivre avec mes collègues une politique de progrès qui vise à faire avancer Vernier.

Vernier est unie. Je compte utiliser cette année de Mairie afin de renforcer la qualité de vie dans les quartiers et la cohésion des habitantes et des habitants de notre commune. Cette cohésion peut avoir plusieurs facettes : je souhaite une cohésion sociale qui garantisse un lien solidaire plus fort entre nous toutes et tous, une cohésion économique qui réduise les inégalités les plus criantes et une cohésion environnementale qui permette un équilibre juste entre les activités humaines et notre environne-

ment. Plus qu'à tout autre moment, un Maire doit combattre les divisions, les discriminations, la mise au ban des uns par les autres et promouvoir avant toute autre chose l'unité des habitantes et des habitants. Plus nous serons unis, plus nous arriverons à relever les défis qui s'imposent à notre Ville.

Vernier est innovatrice. Notre Ville est souvent considérée par beaucoup comme un véritable « laboratoire social ». La politique active et originale que nous menons dans une série de domaines est admirée au-delà de nos frontières communales. Autrefois critiquée, Vernier reçoit désormais très régulièrement la visite d'autorités suisses ou étrangères qui viennent visiter nos quartiers, comprendre nos Contrats de Quartier, apprendre de nos Correspondants de Nuit, participer à un programme culturel varié, découvrir les conditions réussies de notre label Cité de l'énergie Gold, etc.

Ces succès sont possibles parce que les habitantes et les habitants ont le goût du changement, le goût de l'ambition.



Notre Ville regarde vers le futur, vers l'innovation, mise sur les jeunes, mais sait également valoriser son passé, son patrimoine et ses aîné-e-s, parmi les plus actifs du canton.

Thierry Apothéoz, Maire

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

samedi 5 juillet 2014 de 9h à 12h

samedi 6 septembre 2014 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

mardi 2 septembre à 20h30

à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

Communications, séances du 15 avril au 20 mai 2014

Autorisations de construire

Autorisations délivrées

DD 105'508: Fondation HBM Emile Dupont – Construction de 4 immeubles de logements, garage souterrain – Avenue Edmond-Vaucher 19, 19A, 19B, 19C.

APA 39'492 / 2: Etat de Genève – (Création d'une barrière pivotante) changement d'implantation – Ch. de Poussy 1.

APAT 6'218: Domaine Public Communal – Pose de box pour vélos électriques – Avenue de Châtelaine 81B.

APA 39'357: Copropriété Immeuble 46/3239 – Pose d'abris pour vélos électriques – Avenue de Lignon.

APA 37'837 / 2: IMH SA – Réfection d'un centre médical – Rue du Village 47.

APA 39'087: Divers – Pose d'un potelet amovible – Ch. des Iris 4.

APA 39'423: FTI – Installation de containers démontables provisoires – Ch. De-Delay 15.

APA 39'541: M. Tuan Dung Nguyen – Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – Ch. des Iris 5.

APA 39'758: M. Salvatore Gorgone – Installation de capteurs photovoltaïques en toiture – Ch. de l'Echarpine 11.

APA 39'794: M. et M^{me} Marques – Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – Ch. des Caribous 5.

DD 105'477 / 2: Dorava SA – (Transformation et aménagement d'une usine de production de parfums) – Création d'un ascenseur et aménagement de locaux – Route de Montfleury 13.

APA 39'963: Ville de Vernier – Construction d'un dallage béton pour le nouvel emplacement d'un abribus existant – Route de Vernier.

APA 39'986: M. Pierre Schwab – Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture – Ch. de l'Alouette 6.

Demandes d'autorisations

DD 105'769 / 2: M. et M^{me} Y. et C. Lovo

– (Construction d'une villa familiale avec couvert à voiture – panneaux solaires en toiture) Ajout de panneaux solaires photovoltaïques – Ch. du Renard 11. **Préavis favorable.**

APA 39'958: Caisse de Pensions de la société Firmenich SA – Installation d'une clôture pour l'espace réservé à l'entrepôt de containers à ordures ménagères – Ch. De-Sales 11, 11A, 13, 13A, 13D, 15 à 15D. **Préavis favorable.**

APA 39'876: Centre Balexert SA – Transformation et rénovation intérieure d'une pharmacie au rez-de-chaussée du Centre commercial de Balexert – Avenue Louis-Casaï 27. **Préavis favorable.**

DD 105'575 / 2: Divers – (Aménagement de berges, d'un espace de détente et réorganisation des amarrages) – Construction d'une déchetterie et déplacement de cinq places de stationnement – Au Moulin. **Préavis favorable.**

Enseignement primaire

École des Ranches: Pierre Ronget confirme la donation à la Ville de Vernier d'environ 130 sièges de l'ancien cinéma Le Plaza. Ils remplaceront les sièges de l'aula de l'école des Ranches.

Espaces verts

Parc de Balexert: le Conseil administratif (CA) décide d'interdire l'accès aux chiens sur la zone de jeux et de jeux d'eau du parc de Balexert.

RH

Service de la culture: le CA procède à l'engagement de Patrick Elias Pinto comme aide-bibliothécaire à la bibliothèque de Châtelaine à 80% dès le 1^{er} juillet 2014, sous réserve de l'obtention de son diplôme.

Apprentis: le CA procède à la conclusion des contrats d'apprentissage suivants:

- Gaël Kenkalite, comme apprenti assistant socioéducatif (CFC) 1^{ère} année à l'EVE des Avanchets;

- Sergio Schwitter, comme apprenti agent d'exploitation (CFC) 1^{ère} année à l'école des Libellules;

- Awen Dousse, comme apprenti aide-menuisier (AFP) 1^{ère} année au service des équipements.

Service de la petite enfance: le CA procède à l'engagement de Stéphanie Pereira Borda D'Agua, comme éducatrice à 70% à l'EVE de Vernier-Village, sous réserve de l'obtention de son diplôme.

Social

Intégration: annonce d'une subvention de CHF 10 000.– versée par le Bureau d'Intégration des étrangers pour le projet « du Brésil au Lignon », visant la projection des matches du Mondial au Lignon.

CEV

Bus Gillette: le CA valide le règlement sur la mise à disposition du véhicule communal Fiat Scudo 072, lequel remplace l'ancien bus Gillette. Il fixe son entrée en vigueur au 1^{er} juin 2014.

Environnement

SIG: annonce du versement de la redevance SIG 2013 d'un montant de CHF 1 546 330.55 à mettre en rapport avec un montant de CHF 1 500 000.– prévu au budget.

Plan directeur des énergies: le CA prend connaissance du Plan directeur des énergies. La planification énergétique proposée prévoit un certain nombre de scénarii, parmi lesquels le CA se détermine sur un scénario ambitieux, qui peut se décliner sous une forme centralisée (réalisation de réseaux de distribution sur l'ensemble du territoire communal) ou décentralisée (utilisation des ressources propres à proximité de chaque site). Le plan directeur des énergies présenté a été approuvé par l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et servira de base de recommandations de cet office lors de la consultation pour les projets d'aménagement.



LOGEMENT

Les Verts de Vernier mettent les députés verniolans face à leurs responsabilités

Les Verts sont convaincus qu'il est primordial de construire de nouveaux logements à Vernier au profit de toute la population et non pas en suivant les intérêts des promoteurs immobiliers, souvent plus intéressés par leurs marges de bénéfices que par l'intérêt général.

Situés en face des Avanchets, dans la partie verniolane de Cointrin, le quartier des Corbillettes est l'un de ces lieux où se cristallise les tensions et où le discernement dont la commune a besoin ne semble pas être la préoccupation des députés...

Explications

Depuis le début des années 2000, le secteur situé entre le chemin des Corbillettes et l'avenue Casaï est identifié par le Canton comme un lieu idéal pour y ériger un nouveau quartier. La ville de Vernier n'est pas satisfaite par ce projet et propose, à travers son plan directeur, une densification uniquement le long de l'avenue Casaï qui irait de pair avec une requalification de cet axe routier sinistré. Ce compromis verniolan, auquel les Verts contribuèrent activement et qui reçut le soutien de tous les partis de la commune, est le juste équilibre entre le discernement et la responsabilité collective.

Et aujourd'hui?

Alors que le Grand Conseil se positionne sur ce déclassement, les groupes MCG, UDC, PLR et PDC ainsi que leurs députés verniolans veulent non seulement approuver un déclassement complet de la zone, mais en plus la transformer en « zone ordinaire » qui, contrairement à la « zone de développement » prévue,

permet de faire des logements dont les prix ne sont pas contrôlés par l'Etat et qui sont donc livrés à la spéculation et aux loyers chers. Autant dire que les jeunes de Vernier aujourd'hui en formation et qui dans quelques années chercheront un appartement, n'auront aucune chance de se loger dans un futur quartier où les prix des loyers auront été soumis à la spéculation immobilière: il n'auront alors comme seule possibilité que d'aller chercher un logement abordable en France voisine ou dans le canton de Vaud.

Cerise sur le gâteau, cette contradiction avec le plan directeur de Vernier tourne également le dos à la pétition des habitants et propriétaires du secteur (plus de 200 signatures) déposée à l'été 2013 et demandant, à l'instar du plan directeur communal, que seul le front de l'avenue Casaï soit déclassé en zone de développement. A cet égard, on constatera sans illusion que le reniement a déjà eu lieu de la part du député MCG de Vernier, ses déclarations montrant que les intérêts des promoteurs ont déjà primé sur l'intérêt des habitant-e-s de Vernier.

Ce que veulent les Verts: des logements abordables et des aménagements de qualité

Dès lors, les Verts de Vernier appellent les députés cantonaux de Vernier au Grand Conseil, PLR et UDC, à proposer, soutenir et défendre la pondération et l'intelligence du compromis du plan directeur communal. Si tel ne devait pas être le cas, démonstration aura été faite qu'ils préfèrent voter pour les promoteurs, la spéculation et la pénurie de logements accessibles plutôt que pour l'intérêt de la population verniolane.

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Elections du bureau du Conseil municipal



Le Conseil municipal dans sa séance du 13 mai 2014 a élu les membres de son bureau.

Christina Meissner (UDC) présidera ce conseil pour la dernière année de la législature. Elle sera secondée par Monique Mattenberger (PLR), 1^{ère} vice-présidente et Denis Chiaradonna (PS) 2^e vice-président. Xavier Chillier (VERT) assumera la charge de secrétaire.

Le MCG sera donc une nouvelle fois absent du bureau puisqu'il a renoncé à présenter un ou une candidate pour le poste de secrétaire. En effet, ce groupe politique ne voulait briguer que la présidence du Conseil municipal.

Chacun se souvient que Monique Mattenberger a présidé ce conseil en 2011-2012 lors de la première année de la législature et que son engagement pour la Ville de Vernier est total.

Les valeurs défendues par le PLR à Vernier et à Genève

Le programme du PLR repose sur des valeurs qui constituent le fondement de sa politique tant sur le plan communal que cantonal.

La liberté des individus dans le respect d'autrui ;

La responsabilité de chacun dans une vision collective et conçue dans la durée ;

La solidarité garantissant la dignité et l'égalité des chances ;

L'égalité des droits et des devoirs qui suppose des citoyens actifs qui participent à l'évolution de la société.

Ainsi le PLR souhaite offrir une qualité de vie meilleure à l'ensemble de la population.

Le PLR - Vernier souhaite aux Verniolanes et aux Verniolans une agréable pause estivale.



Plus d'édicules pour les Libellules!

Les habitants des Libellules ont besoin de locaux pour faire vivre leur quartier!

Depuis 2008, la Ville de Vernier est partenaire de la Fondation Emile-Dupont dans le processus participatif visant à encourager les projets collectifs, portés par les habitants du quartier. Ce processus – unique dans le canton – va permettre aux habitants de s'emparer de leur quartier pour y développer des projets collectifs qui font sens et qui répondent à leurs propres besoins. Ainsi, aujourd'hui, 10 « espaces de vie » et 5 « édicules » (au pied des immeubles) vont bientôt accueillir les activités voulues et mises en œuvre par les habitants eux-mêmes, notamment une ludothèque, une halte-garderie et un espace culturel. Le Parti Socialiste salue ici les nombreuses idées exprimées par les habitants tout au long du processus participatif.

Mais il faut aller plus loin ! Les Libellules manquent cruellement d'infrastructures (commerces, lieux de vie, espaces communautaires, etc.) Or, il y a aujourd'hui la possibilité concrète de construire encore deux édicules supplémentaires destinés aux projets des habitants. Alors, construisons-les et donnons-les à celles et ceux qui les utiliseront pour faire vivre leur quartier.

C'est le sens d'une motion que nous avons récemment déposée au Conseil municipal. Il faut tout faire pour favoriser la cohésion sociale dans ce quartier dynamique et plein d'idées que sont les Libellules ! Notre motion a été renvoyée en commission sociale et nous nous réjouissons qu'elle soit bientôt examinée. **Les habitants des Libellules le méritent!**

Pour la mise en place d'un véritable arrêt de bus aux Tours du Lignon!

Les habitants du Lignon nous ont fait part de leur préoccupation face à l'arrêt des bus 23 et 51. Cet arrêt, situé en contrebas d'une route sans visibilité, sans passage piéton à proximité, est non seulement peu pratique, mais également dangereux. On y accède difficilement et il ne possède en outre pas d'abri!

Il faut que cela change! **Le Parti Socialiste a donc déposé une motion** pour que notre commune étudie toutes les possibilités pour rendre cet arrêt accessible et sécurisé. **Pour le bien-être tant de nos aînés que de nos enfants!**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.psvernier.ch

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email : staub.martin@gmail.com



Jeu des questions-réponses au Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal se terminent traditionnellement par les questions orales et écrites. Selon le règlement, le Conseil administratif est tenu de répondre tout de suite ou dans la prochaine séance aux questions orales et par écrit aux autres, dans un délai maximum de deux mois.

Mais le Conseil administratif peut décider de ne pas répondre dans le délai réglementaire, sans expliquer les raisons de son mutisme. Si les questions de l'UDC peuvent déranger, elles se doivent de recevoir une réponse complète et dans les temps.

Florilège de questions en suspens

Le prix du vandalisme

En 2013 le vandalisme est en hausse. Il coûte à la commune près de CHF 100 000.-. Rien que dans les Centres de Quartier et les Maisons de Jeunes, les dégâts ont augmenté de l'ordre de CHF 20 000.-. Les auteurs ont-ils été interpellés ? Quelle sanction leur a été infligée ? Quelle est la surveillance nocturne des endroits à risque et quel est le résultat de l'enquête de l'incendie qui a ravagé l'ABARC le 27 février 2014 ? Telles sont les questions posées par l'UDC en mai 2014.

La réponse du Conseil administratif tombera-t-elle avant ou après les vacances d'été ?

« GE Veille », aller jusqu'au bout !

L'encart dans *ActuVernier* invitant les Verniolans à participer à une soirée de prévention et d'information avec la police cantonale a sans doute échappé à la plupart des lecteurs tant la participation était maigre le 8 avril 2014. De surcroît, le Conseil administratif responsable de la sécurité s'est éclipié discrètement après une brève introduction. Et c'est fort dommage car les forces de l'ordre étaient

venues en nombre et les échanges furent fructueux. L'UDC a demandé à la mi-avril pourquoi si peu de visibilité était accordée à un problème sécuritaire majeur alors même que les citoyens cherchent à obtenir des informations sur les cambriolages et les infractions dans leur quartier.

Le Conseil administratif n'a pas encore répondu... suspense...

Vidéosurveillance, vite!

Vandalisme dans les rues et les parcs de Vernier Village, déchetteries transformées en décharge ouverte, tags partout, ce spectacle désolant exaspère les habitants et pourtant les coupables récidivent en toute impunité vu l'absence de surveillance des sites sensibles. L'UDC demande à nouveau pourquoi la solution de la vidéosurveillance n'est pas appliquée dès lors que les horaires des APM ne permettent pas une surveillance suffisante.

La réponse du Conseil administratif se fait attendre depuis le mois de mars... sera-t-elle aussi évasive que les précédentes ?

Se loger futé à Vernier

Trouver un logement à prix abordable, bien des familles en rêvent. A Vernier, certains ont opté pour le campement gratuit, depuis 2004 déjà, sur un terrain qui appartient à la Ville de Genève. Nous avons demandé si les concernés payent l'eau et l'électricité, ou un loyer peut-être ? Le Conseil administratif aurait-il pensé à négocier avec les magistrats de la Ville de Genève pour l'affectation de ce terrain à des fins plus urgentes et utiles pour la collectivité ?

Encore une réponse qui se fait attendre... depuis quatre mois déjà.

Ruth Kaelin, Conseillère municipale

L'UDC et sa section de Vernier félicitent Christina Meissner, Conseillère municipale depuis 2011 et députée au Grand Conseil depuis 2009, pour son élection à la présidence du Conseil municipal.



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Merci de votre soutien

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien (68 %) relatif au vote sur le financement des P+R construits en France avec l'argent des contribuables genevois. Le succès de notre référendum a été obtenu grâce à votre concours et nous vous en sommes reconnaissants.

Avec votre soutien en 2015, nous pourrions continuer à nous battre afin que les idéologies arrêtent d'oublier la volonté de la majorité des habitants de Vernier. Et nous poursuivrons notre politique de proximité et participative, nous continuerons à être à votre écoute pour relayer vos attentes au sein du Conseil municipal, sans idéologie, ni intérêts dogmatiques ni personnels.

Initiative pour la suppression de l'impôt sur la médaille des chiens

Un chien est pour beaucoup un compagnon, un acteur social au sein de notre communauté, notamment pour les personnes âgées vivant seules.

Il nous apparaît absurde de maintenir le prélèvement du centime additionnel communal pour l'imposition des chiens, ceci alors que 24 communes de notre canton y ont renoncé.

Nous estimons qu'à l'instar d'autres communes, les personnes domiciliées à Vernier doivent être exonérées **totale**ment de l'imposition du centime additionnel communal de leurs chiens, vivant sous leur toit.

C'est pourquoi nous allons lancer une initiative populaire afin que la population puisse démocratiquement se prononcer par la voie des urnes. Merci de nous rejoindre afin de collecter les signatures nécessaires pour l'aboutissement de cette initiative!

Conseil Administratif Populaire

A cette occasion, les Conseillers municipaux passeront en revue la vie de la commune. Mais surtout, ils se tiendront à votre écoute pour agir dans l'intérêt des habitantes et habitants de la Ville de Vernier, dans une atmosphère conviviale. Venez nombreux assister à ces séances exceptionnelles du **Conseil Administratif Populaire**.

**Le lundi 30 juin 2014 dès 19h
Restaurant Au Verger, Av. Henri-Golay 8, 1219 Châtelaine**

Nous vous souhaitons à tous un bel été, de magnifiques vacances et nous nous réjouissons de vous retrouver dès la rentrée!



Le MCG est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!
La section MCG – Vernier a un blog TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

À l'eau !

C'est l'été, le temps des cocktails de fruits, limonades et autres thés glacés. Ça tombe bien, car à la belle saison et surtout par forte chaleur, il ne faut pas faire l'impasse sur le litre et demi de liquide quotidien. Alors partons à la découverte de notre eau du robinet, qui, on vous le confirme, est l'une des meilleures qui soit.

L'eau, c'est la vie. Et par chance, elle coule à flot dans nos maisons. Elle provient en majeure partie du lac Léman (80%). Le solde (20%) est issu de nappes phréatiques locales. Aujourd'hui encore, son coût est minime, soit environ CHF 1,80 pour 1000 litres. Gérard Luyet, responsable de l'Activité eau potable aux Services industriels de Genève (SIG), répond à nos questions sur l'or bleu. Un bien précieux, qui prend encore plus de valeur durant la période estivale. Santé !



La fontaine de l'Esplanade: un des nombreux points d'eau potable publics de la Ville de Vernier.

Quel est le parcours de l'eau du lac jusqu'à nos robinets ?

Gérard Luyet: On va chercher l'eau à environ 40 mètres de profondeur dans le «petit» lac. C'est un endroit où la qualité et la température sont relativement stables. Ensuite, le liquide passe par l'une de nos deux stations de pompage. La principale, qui se trouve au Prieuré, peut traiter jusqu'à 3600 litres par seconde. La plus petite se situe aux Tuileries et alimente le nord du canton et le Cern.

Comment est-elle traitée ?

G. L. : L'eau subit un premier traitement mécanique qui consiste à agglomérer les petites particules qui y flottent en plus gros éléments. Il s'agit de la floculation. Ces éléments plus grands sont ainsi retenus par des filtres à sable. L'eau

est désormais claire, mais pas encore dépourvue de virus et autres agents pathogènes. Ensuite, c'est le processus oxydant de l'ozonation qui intervient. Il permet de détruire les matières organiques. Les particules sont cassées en de plus petites molécules et sont retenues dans un filtre à charbon actif. Pour terminer, on ajoute une note de

CHALEUR ET SOLIDARITÉ

On ne le répète jamais assez: en cas de canicule voire de températures élevées, il faut veiller à ce que nos aînés s'hydratent correctement.

Ces derniers ne ressentant pas la soif aussi rapidement qu'un adulte en bonne santé, ils ne boivent pas en quantité suffisante lors des périodes chaudes. Alors soyez solidaires avec vos proches, vos voisins, vos connaissances.

Un coup de fil ou un coup de sonnette permet de rappeler qu'il suffit d'ouvrir le robinet et de se servir un verre...

chlore pour s'assurer qu'il n'y ait pas de reprise d'activité bactérienne durant le trajet. Et pour les personnes qui sont sensibles à son goût, sachez qu'il suffit de laisser reposer l'eau dans une carafe une quinzaine de minutes. Le chlore étant un gaz, il s'évapore.

L'eau courante coulera-t-elle à Genève ?

G. L. : Le lac, dont on boit l'eau à Vernier, possède une réserve de 90 milliards de mètres cubes d'eau. Nous ne sommes donc pas près d'être saturés d'autant qu'il y a un renouvellement permanent. Quant au réseau, il est construit en boucles et est équipé de nombreuses vannes. Ce qui fait que, lors d'une fuite, il n'y a qu'un petit secteur qui ne sera plus alimenté, le temps de procéder à la réparation. Par ailleurs, en cas d'une éventuelle pollution du réseau, nous disposons d'un stock d'eau en bouteilles. Selon l'étendue de la coupure, nous les distribuons d'abord aux personnes les plus vulnérables, dans les hôpitaux, les crèches et les maisons de retraites entre autres.

Pourquoi est-ce important de boire l'eau, notamment pour les personnes âgées ?

G. L. : L'eau est notre aliment principal. Nous avons tous besoin de boire un litre à un litre et demi par jour. Et c'est d'autant plus important pour les seniors, car avec l'âge, la sensation de soif diminue. Il faut donc s'assurer qu'elles boivent suffisamment: en laissant par exemple chaque jour une bouteille d'un litre d'eau au frigo et s'assurant qu'elle soit consommée. En outre, pour s'hydrater, il existe différentes boissons, sans alcool évidemment. L'avantage de l'eau du robinet, c'est qu'elle est fraîche, à portée de main et peut être aromatisée à souhait.

Pourquoi de l'eau du robinet justement ?

G. L. : Les eaux que délivrent les SIG ont moins de 24 heures dès le moment où elles sont fabriquées jusqu'à l'arrivée

chez le client. En outre, il s'agit de la denrée alimentaire la plus contrôlée qui existe sur le marché. Elle arrive sans transport par véhicule et sans stockage en bouteille. Et évidemment, il n'y pas de déchet à la consommation. De plus, sa teneur en minéraux équivaut à certaines eaux minérales et elle est très peu coûteuse.

Quels nutriments contient-elle ?

G. L. : Elle est composée de certains sels minéraux, comme le calcium, le sodium, le magnésium et le potassium (classés par ordre décroissant de concentration, ndr). Elle contient également des bicarbonates et des sulfates, ainsi que des chlorures et des fluorures. C'est une eau équilibrée et saine. Elle est aussi recommandée par les pédiatres. Il n'y a pas de contre-indication pour l'ensemble de la population, elle est universelle.

Pourquoi l'eau du robinet est-elle parfois colorée ?

G. L. : L'état intérieur des canalisations peut dégrader quelque peu la qualité de l'eau. Si votre tuyauterie est ancienne et que l'eau stagne ou lorsque vous partez en vacances, l'eau peut prendre une coloration légèrement rouge. Ce n'est pas dangereux, car la plupart du temps, c'est du fer. Il n'est pas assimilable par le corps. Par contre, si vous avez un doute sur la qualité de l'eau, vous pouvez appeler les SIG. Nous irons faire deux prélèvements, un à l'intérieur de la maison et un deuxième sur le domaine public attenant. S'il s'avère que l'eau qui arrive est de bonne qualité et qu'elle est dégradée par les canalisations intérieures, c'est au propriétaire de prendre des mesures qui s'imposent.

Propos recueillis par
la Délégation aux seniors à Vernier
Mis en forme par
Sofia Droz/Commu' Comm

RECETTES RAFFRAÎCHISSANTES



Thé froid au gingembre

Faire infuser, dans un litre d'eau chaude, deux sachets de thé Earl Grey et dix tranches fines de gingembre frais durant six minutes. Retirer le thé et ajouter deux cuillères à soupe de sucre. Laisser refroidir avant de placer au frigo. Servir glacé avec une rondelle de citron.

Limonade au citron vert

Dans une carafe, mélanger un litre d'eau du robinet, le jus d'un citron vert, trois cuillères à soupe de sirop de sureau ainsi que quelques feuilles de menthe ciselée. Mettre au frais une heure.

Boisson aux petits fruits

Dans une carafe, mélanger un litre d'eau du robinet, trois cuillères à soupe de sirop de framboise, six framboises fraîches, six myrtilles fraîches et quelques feuilles de verveine ou de mélisse. Laisser infuser une demi-journée au frigo.

De nouveaux quartiers pour les Correspondants de Nuit

Dès le 1^{er} juillet, les Correspondants de Nuit de Vernier vont étendre leurs activités dans les quartiers d'Aïre, du Lignon, de Gordon-Bennett et des Libellules.



A la suite de l'évaluation positive du dispositif qui a été menée par un organisme indépendant au terme du projet pilote, le Conseil administratif a décidé d'étendre le rayon d'action de ces médiateurs sociaux qui étaient actifs jusqu'ici sur les secteurs de Châtelaine-Balexert et des Avanchets. Les horaires d'intervention ont également été modifiés, afin de mieux répondre aux besoins identifiés. Désormais, les Correspondants de Nuit seront présents sur le terrain jusqu'à 4h du matin les vendredis et samedis.

Vous les avez peut-être déjà aperçus, vêtus d'une simple veste bleu-ciel pour tout uniforme, arpantant sans répit les rues de Châtelaine et des Avanchets, de 18h à 2h du matin, 365 jours par an. Les Correspondants de Nuit ne sont ni des policiers, ni des travailleurs sociaux. Leur rayon d'intervention se situe entre les deux, comme le note Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale, auquel ce

dispositif est rattaché: «les Correspondants de Nuit ont comme principale mission d'assurer une veille sociale, préventive et dissuasive dans les quartiers. Leur mission va au-delà des simples aspects sécuritaires et leur approche utilise largement l'éventail des outils du travail social. Ils œuvrent à la tranquillité publique en complément des APM ou la police cantonale».

Le dispositif trouve son origine dans les constats de la police genevoise, qui avait noté que près de 80% des interventions auxquelles elle devait faire face concernaient des problèmes sociaux, qui n'avaient pas grand chose à voir avec les missions de maintien de l'ordre. D'où l'idée de créer une structure intermédiaire entre le monde de la sécurité publique et celui du travail social. Leur mission est de faire baisser les tensions sociales au travers d'une présence continue et régulière dans les quartiers. Intervenant sur appel (au numéro gratuit tél. 0800 12 19 20) ou

en étant présent dans les quartiers, ils assurent en outre un indispensable suivi des situations rencontrées. Pour Marko Bandler «le grand avantage du dispositif, c'est qu'il ne laisse aucune situation irrésolue: en cas de problème récurrent, les Correspondants de Nuit multiplient les efforts pour résoudre celui-ci et mettent en place des actions spécifiques pour parvenir à faire baisser les tensions». Ce fût notamment le cas pour le parvis de l'Eglise St-Pie X, régulièrement envahi par des fêtards les soirs de week-end depuis des années. Par une action régulière et concertée avec les autres acteurs (gendarmerie, police municipale, travailleurs sociaux), les Correspondants de Nuit sont finalement parvenus régler efficacement le problème en plein accord avec l'ensemble des parties.

Les nuisances sonores, ce sont près de 60% des interventions des Correspondants de Nuit, qui sont souvent



appelés (plus de 800 fois par an) par des personnes incommodées par des voisins indécents ou par du bruit dans la rue. Dans la majorité des cas, les problèmes se résolvent d'eux-mêmes, avec un peu de bonne volonté. Plus rarement, la mésentente est telle que des médiations en terrain neutre sont instaurées afin de rétablir le dialogue. Avec succès. Les Correspondants de Nuit ne laissent jamais les conflits dégénérer. Si eux ne peuvent pas agir, alors ils travaillent en réseaux avec les partenaires, afin de trouver des solutions constructives et efficaces.

L'évaluation externe mandatée pour faire le point sur la situation du dispositif après trois ans de fonctionnement comme projet pilote va dans le même sens. Le rapport de TC Consult confirme en effet l'efficacité du dispositif et sa grande polyvalence. Car les Correspondants de Nuit font également du signalement (déchets, incivilités, etc.) et de l'orientation vers les services compétents (service sociaux, emploi).

Trois questions à Thierry Apothéloz, Maire

D'où vous est venue l'idée d'instaurer des Correspondants de Nuit à Vernier?

L'idée m'est venue en 2007, après la publication du Diagnostic local de sécurité de la police cantonale, qui soulignait que les

interventions des forces de l'ordre avaient dans leur grande majorité un caractère «social» qui ne rentrait pas forcément dans leurs missions de base et auquel elles n'étaient pas outillées pour faire face. J'ai donc regardé ce qui existait ailleurs, notamment en Suisse-allemande et en France, où des dispositifs de «médiation sociale» existent depuis plus de vingt ans, avec d'excellents résultats. J'ai ensuite formé un groupe de travail au sein de l'administration afin de définir clairement les missions à donner à ce dispositif. Il s'agissait surtout pour moi de faire en sorte que la population trouve une réponse aux incivilités et à certains dérangements, parfois quotidiens. Nous offrons ainsi une réponse publique forte et qui obtient des résultats.

Quel est le bilan final qui a été tiré du projet pilote et que faut-il améliorer?

Le bilan final est excellent, même s'il reste toujours des points à améliorer, notamment en ce qui concerne la communication et l'information. Il faut en effet continuer à inviter la population à faire appel aux Correspondants de Nuit dans le cadre d'un certain nombre de situations où leur intervention apporte une vraie plus-value. Le point positif

est que tous les partis représentés au Conseil municipal, sauf un, se sont montrés enthousiastes et ont voté l'extension du projet à de nouveaux quartiers dès cette année.

Comment voyez-vous l'avenir d'un tel dispositif?

Idéalement, je souhaiterais que nous puissions finaliser l'extension des Correspondants de Nuit sur Vernier-Village très prochainement, afin de pouvoir couvrir l'ensemble de la commune. Mais l'expérience actuelle est déjà

fort concluante, si on se base sur les nombreuses sollicitations que nous avons eues de venir présenter le dispositif que

ce soit lors de congrès, ou auprès d'autres collectivités publiques. La Ville de Thônex vient d'ailleurs de sauter le pas et des Correspondants de Nuit sur un modèle tout à fait similaire au nôtre sont actifs dès le mois de mai. Je sais que Plan-les-Ouates et la Ville de Genève réfléchissent également à des dispositifs similaires, ce qui montre – si besoin est – la pertinence de la présence des Correspondants de Nuit sur le terrain. Et je m'en réjouis!

**LES « CORRESPONDANT-E-S DE NUIT » SONT À VOTRE SERVICE!
7 JOURS SUR 7 / 365 JOURS PAR AN**

- ★ DE 18H À 2H DU DIMANCHE AU JEUDI
- ★ DE 20H À 4H LE VENDREDI ET LE SAMEDI

LES CORRESPONDANT-E-S DE NUIT INTERVIENNENT DANS LES QUARTIERS:

- ★ AÏRE
- ★ AVANCHETS
- ★ CHÂTELAINE-BALEXERT
- ★ GORDON-BENNETT
- ★ LE LIGNON
- ★ LES LIBELLULES

Ils sont atteignables au numéro gratuit:

0800 12 19 20

Ou par e-mail: nuit@vernier.ch



Pour plus de sécurité : réaménagement routier à Aire-Le Lignon

Après le vote du Conseil municipal de la Ville de Vernier d'un crédit d'investissement de CHF 12,5 millions destiné au réaménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon, il est temps de passer aux travaux avec pour objectif général de sécuriser les deux axes pour l'ensemble des usagers.

Le projet vise en particulier à :

- Réduire la vitesse des véhicules par un redimensionnement des gabarits routiers notamment au niveau du giratoire et de la route du Bois-des-Frères ;
- Étendre le réseau cyclable notamment par la création d'une continuité cyclable entre Le Lignon et Vernier-Village ;
- Connecter le nouveau quartier de Gordon-Bennett à la cité du Lignon par la construction d'une rampe à l'usage des cycles et des piétons ;
- Remplacer le giratoire à l'entrée de l'avenue du Lignon et faciliter les flux piétonniers en élargissant les trottoirs existants ;
- Améliorer les conditions de traversées piétonnes par la réalisation de trottoirs traversants ainsi que par la création de nouveaux passages piétons.



Conditions des déplacements pendant les travaux | Sur ces deux axes aucune déviation du trafic automobile n'est prévue durant les travaux et la desserte des transports publics sera également conservée. De même, les accès locaux ou aux rues perpendiculaires seront maintenus et les itinéraires piétons garantis.

En fonction de l'avancement des travaux, les cyclistes pourront être amenés à emprunter ponctuellement les voies de circulations automobiles : une signalisation spécifique sera posée à leur attention.

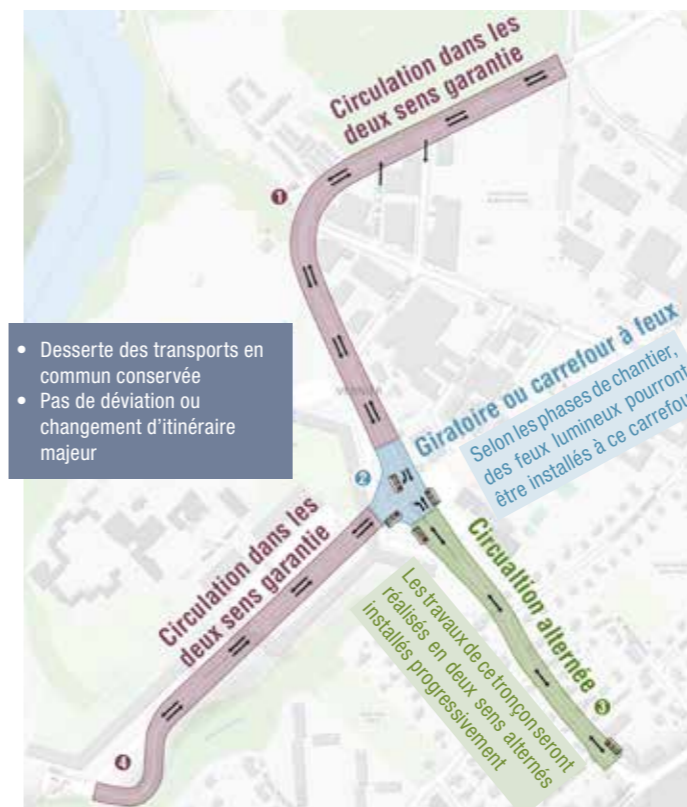
Une communication régulièrement mise à jour | Avant la mise en place de chaque nouvelle étape de

chantier, une communication sur les mesures de circulation et la durée des travaux sera transmise aux riverains (par le biais de tout-ménage et dans l'*Actu Vernier*). Par ailleurs, les informations concernant le déroulement du chantier seront disponibles sur le site internet de la Ville de Vernier tout au long du projet.

INFO

Services techniques
Tél. 022 306 07 50
techniques@vernier.ch

Périmètre du projet | Les travaux seront exécutés sur la route du Bois-des-Frères et l'avenue du Lignon et seront scindés en plusieurs tronçons :



- 1 La route du Bois-des-Frères nord entre les voies ferrées et le giratoire ;
- 2 Le giratoire à l'intersection de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon ;
- 3 La route du Bois-des-Frères sud entre le giratoire et la route d'Aire ;
- 4 L'avenue du Lignon.

Le phasage des travaux sera connu dans le courant du mois de juin et sera présenté dans la prochaine édition d'*Actu Vernier*.

Travaux programmés

- Réfection et redimensionnement des voiries (chaussées et trottoirs) ;
- Assainissement du bruit routier : pose d'enrobés phonoabsorbants ;
- Réaménagement des arrêts de bus ;
- Travaux souterrains : eaux usées, eaux pluviales, électricité et eau potable ;
- Mise en place d'un nouvel éclairage public.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

MISE À JOUR DES CONTRIBUABLES

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A). Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au registre du commerce, exerçant, sur le territoire de la Ville de Vernier, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale. Ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la Ville de Vernier un siège ou un établissement stable. Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commande, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant :

Mairie de Vernier,
CP 520, 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 16

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

ENCOMBRANTS :

**mardis 1^{er} et 15 juillet,
mardis 5 et 19 août**

MÉTALLIQUES :

**jeudi 3 juillet
jeudi 7 août**

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier. Tél. 022 306 07 00.

Fête nationale du 1^{er} Août: terroir et agriculture familiale sont à l'honneur!

La Ville de Vernier invite la population à célébrer la fête nationale autour de nombreuses animations récréatives et culinaires le vendredi 1^{er} août à l'école des Ranches.



Le terroir et l'agriculture familiale seront à l'honneur de la fête du 1^{er} Août 2014 à Vernier, de nombreuses surprises sont attendues! Au programme de cette année:

- 18h30** Fanfare municipale de Vernier,
- 18h55** Farandole de Courtepin
- 19h40** Démonstration de chiens de bergers
- 20h20** Cérémonie officielle: allocution de Thierry Apothéloz, Maire
Lever de drapeau
Lecture du Pacte de 1291, Echo de Vernier
Allocution de Christina Meissner, Présidente du Conseil municipal
Allocution de Patricia Läser, paysanne à Presinge
Hymne National interprété par l'Echo de Vernier et la Fanfare municipale
- 20h50** Cors des Alpes
- 21h10** Farandole de Courtepin
- 21h30** Orchestre Quartet Melody
Cortège aux lampions
- 22h** Feu d'artifice, feu de joie
- 22h30** Bal avec l'orchestre Trio Imagine

N'oubliez pas de décorer vos fenêtres et balcons!

Distribution gratuite de la soupe et vente du bol souvenir réalisé par Nadège Tagmann, céramiste régionale. **Le bol est gratuit pour les personnes en âge AVS. Inscription obligatoire auprès du service de la cohésion sociale par téléphone: 022 306 06 70.**

Venez découvrir les nombreux stands de restauration et buvette tenus en majorité par les sociétés communales. Vous trouverez à la vente l'insigne du 1^{er} Août.

LIEU

Ecole des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier
Bus 6, 19 et 28, arrêt Vernier-Ecole

CONTACT

Service de la culture, tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch – www.vernier.ch

Pour des raisons de sécurité, l'usage d'engins pyrotechniques est formellement interdit en dehors de la zone prévue à cet effet et durant la cérémonie officielle. Aucun engin pyrotechnique ne sera vendu sur le lieu de la fête. Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi et déclinons toute responsabilité en cas d'accidents causés par leur utilisation.

Détendez-vous en plein air!

CINÉMA EN PLEIN AIR

Grâce à une collaboration entre le service de la culture de la Ville de Vernier et l'ABARC, retrouvez cette année des projections en plein air gratuites au parc de Balxert. Venez nombreux, amenez vos couvertures et votre pique-nique!

La projection débute à la tombée de la nuit, des transats sont à disposition en nombre limité. En cas de pluie ou de vent les projections seront annulées. Merci de respecter l'âge légal et conseillé pour la vision des films.



Entrée libre
Parc de Balxert, av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine

INFOS

Service de la culture,
tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch

PROGRAMME



Vendredi 4 juillet – Le Dîner de cons

(De Francis Veber, 1998, avec Thierry Lhermitte, Jacques Villeret et Francis Huster)
Age légal: 7 ans / Age suggéré: 12 ans

Tous les mercredis, Pierre Brochant et ses amis organisent un dîner où chacun doit amener un con. Celui qui a trouvé le plus spectaculaire est déclaré vainqueur. Ce soir, Brochant exulte, il est sûr d'avoir trouvé la perle rare, un con de classe mondiale: Francois Pignon, comptable au ministère des Finances et passionné de modèles réduits en allumettes. Ce qu'il ignore c'est que Pignon est passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes.



Samedi 5 juillet – Bienvenue chez les Ch'tis

(De Dany Boon, 2008, avec Kad Merad et Zoé Félix)
Age légal: 7 ans / Age suggéré: 12 ans

Philippe Abrams est directeur de la poste de Salon-de-Provence. Il est marié à Julie, dont le caractère dépressif lui rend la vie impossible. Pour lui faire plaisir, Philippe fraude afin d'obtenir une mutation sur la Côte d'Azur. Mais il est démasqué: il sera muté à Bergues, petite ville du Nord. Pour les Abrams, sudistes pleins de préjugés, le Nord c'est l'horreur, une région glacée, peuplée d'êtres rustres, éructant un langage incompréhensible, le «cheutimi». Philippe ira seul. A sa grande surprise, il découvre un endroit charmant, une équipe chaleureuse, des gens accueillants, et se fait un ami: Antoine, le facteur et le carillonneur du village, à la mère possessive et aux amours contrariées. Quand Philippe revient à Salon, Julie refuse de croire qu'il se plaît dans le Nord. Elle pense même qu'il lui ment pour la ménager. Pour la satisfaire et se simplifier la vie, Philippe lui fait croire qu'en effet, il vit un enfer à Bergues. Dès lors, sa vie s'enfonce dans un mensonge confortable...



Vendredi 11 juillet – Les trois frères

(De Didier Bourdon et Bernard Campan, 1995, avec Pascal Légitimus)
Age légal: 12 ans / Age suggéré: 12 ans

Trois frères qui ne se connaissent pas, sont convoqués devant un notaire pour prendre possession d'un héritage de 3 millions de francs de leur mère, décédée depuis deux ans. Les frères Latour ont chacun un parcours et un niveau de vie très différent: Didier est vigile dans un supermarché, accumule les conquêtes d'un soir et s'amuse à lire Michel de Montaigne. Bernard vit d'expédients, de petits boulots et se raccroche à ce qu'il peut. Enfin, Pascal qui travaille dans une agence de communication branchée, se veut discret et la tête sur les épaules. Lorsqu'ils reviennent deux jours plus tard chez le notaire, les trois frères ne peuvent plus prétendre à l'héritage, le délai ayant expiré depuis deux jours. Ayant fondé un peu trop d'espoir sur ce pécule, ils s'engouffrent dans une série de péripéties dont l'arrivée de Michaël, le fils d'une des anciennes conquêtes de Didier, qui vient pimenter plus encore leurs aventures.



Samedi 12 juillet – Astérix et Obélix: Mission Cléopâtre

(D'Alain Chabat, 2002, avec Gérard Depardieu, Monica Bellucci et Christian Clavier)
Age légal: 7 ans / Age suggéré: 7 ans

Cléopâtre, la reine d'Egypte, décide, pour défier l'Empereur romain Jules César, de construire en trois mois un palais somptueux en plein désert. Si elle y parvient, celui-ci devra concéder publiquement que le peuple égyptien est le plus grand de tous les peuples. Pour ce faire, Cléopâtre fait appel à Numérobis, un architecte d'avant-garde plein d'énergie. S'il réussit, elle le couvrira d'or. S'il échoue, elle le jettera aux crocodiles.

Celui-ci, conscient du défi à relever, cherche de l'aide auprès de son vieil ami Panoramix. Le druide fait le voyage en Egypte avec Astérix et Obélix. De son côté, Amonbofis, l'architecte officiel de Cléopâtre, jaloux que la reine ait choisi Numérobis pour construire le palais, va tout mettre en œuvre pour faire échouer son concurrent.



Vendredi 15 août – Bienvenue en Suisse

(Léa Fazer, 2004, avec Denis Podalydès, Emmanuelle Devos et Vincent Peres)
Age légal: 10 ans / Age suggéré: 14 ans

Thierry a quitté la Suisse depuis longtemps lorsqu'il doit y retourner avec Sophie, sa compagne, pour les obsèques de sa grand-mère. Là, un héritage inattendu et important lui est offert à la condition qu'il paraisse capable, aux yeux de ses oncles, d'en faire bon usage. Contrairement à son frère et sa sœur, il échoue et s'apprête même à renoncer à sa part lorsque son cousin, Aloïs (... qui se taperait volontiers Sophie), le persuade de tenter une seconde fois sa chance... Et de renouer avec les valeurs helvétiques!



Samedi 16 août – Le petit Nicolas

(De Laurent Tirard, 2008, avec Maxime Godart, Valérie Lemercier et Kad Merad)
Age légal: 7 ans / Age suggéré: 7 ans

Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change...

Mais un jour, Nicolas surprend une conversation entre ses parents qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique alors et imagine le pire: bientôt un petit frère sera là, qui prendra tellement de place que ses parents ne s'occuperont plus de lui, et qu'ils finiront même par l'abandonner dans la forêt comme le Petit Poucet...



Vendredi 22 août – Les Tuche

(D'Olivier Baroux, 2009, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau et Théo Fernandez)
Age légal: 7 ans / Age suggéré: 10 ans

A Bouzolles, tout le monde connaît la famille Tuche. Jeff, Cathy et leurs trois enfants vivent du système D. Respectueuse de la philosophie Tuche, «l'homme n'est pas fait pour travailler», toute la famille s'emploie à être heureuse malgré le cruel manque de revenus. Leurs vies étaient toutes tracées. Ils seraient toujours pauvres, mais heureux. Mais un bouleversement va mettre en péril ce fragile équilibre. Les Tuche vont devenir riches, très riches. 100 millions d'euros gagnés à «L'Euroloterie» vont tout changer. Quitte à changer de vie, autant changer de lieu. Quoi de plus logique pour les Tuche que d'aller vivre à Monaco, là où Cathy a toujours rêvé d'habiter. Ils devront se faire accepter, s'intégrer dans leur nouvelle patrie, changer leurs habitudes sans changer leurs sentiments. La partie n'est pas gagnée pour cette famille qui a comme adage «Tuche pour un, Un pour Tuche».



Samedi 23 août – Neully sa mère!

(De Gabriel-Julien Laferrière, 2009, avec Samy Seghir, Jérémy Denisty, Rachida Brakni et Denis Podalydès)
Age légal: 10 ans / Age suggéré: 12 ans

Sami Benbouadaoud, 14 ans, vit heureux avec ses potes dans sa cité de Châlon. Hélas, le destin l'arrache un jour à son paradis, et le propulse dans l'enfer de... Neully-sur-Seine!

Là, il est confié à sa tante Djamila, qu'il rencontre pour la première fois, et à son mari, Stanislas de Chazelle, héritier d'une vieille famille française extrêmement rigide sur les bonnes manières. Dans leur hôtel particulier de Neully, Sami va devoir partager le quotidien de Charles, son cousin du même âge, plein de préjugés racistes et obsédé par son ambition de devenir un jour... Président de la République! Heureusement, au très chic collège privé Saint-Exupéry où il fait une arrivée remarquée, Sami tombe sous le charme de Marie, la plus belle fille de la terre...

Pour la séduire et réussir sa nouvelle vie, il va devoir prouver à tous qu'il n'est pas une racaille de banlieue, prête à piller l'hôtel particulier, rançonner ses nouveaux copains et brûler des voitures.

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- **Home Trainer** peu utilisé, CHF 100.–
S. Dias, rue Croix-du-Levant 6, Avanchets.
Tél. 022 796 98 50 Mobile: 076 344 91 54
- **Clavecin d'étude**, seconde main, bon état, couleur vert pâle, CHF 1700.–
Tél. 022 341 36 89.
- **Table d'inversion**, neuve, noire, pliable, CHF 450.– Tél. 022 341 36 89.
- **Mobil-home à Sciez (France)**. Mobil-home à 5 minutes du lac Léman (plage), avec auvent en bois, tout équipé + cuisine d'été extérieure avec frigo pour 7 personnes. Situé dans un terrain de camping surveillé calme avec jeux pour enfants, tranquille, sur une belle parcelle bien entretenue,

clôturée, avec place de voiture. 7 couchages, frigos, cuisinière à gaz, tv, vaisselle, literie, douche, WC, lavabo, électricité, eau chaude, tout-à-l'égout, cabane à outils, table, chaises, fauteuils, parasols, etc.
Ouverture du camping: d'avril à octobre.
Charges annuelles: 1941 € TTC (prix 2013).
Prix: CHF 15 000.–
covins@hispeed.ch
Tél. 076 568 29 99

A votre service

- **Garde de chiens:** j'aime énormément les chiens, c'est avec grand plaisir que je les garde si vous partez en vacances, je suis en maison et je ne travaille pas, donc j'ai le temps de m'en occuper avec grand soin.
Contactez-moi par email carolynvouilloz@gmail.com

A emprunter cet été dans une des trois bibliothèques de la Ville de Vernier



Vacances à l'anglaise, de Mark Haddon

Pour se réconcilier avec sa sœur Angela, Richard a l'idée saugrenue de l'inviter à passer des vacances au pays de Galles en compagnie de sa petite famille. Mais dans ce coin du bout du monde, il pleut sans discontinuer, le premier village est à des kilomètres, et les portables ne fonctionnent pas! Quatre adultes, trois ados et un enfant, qui se connaissent à peine, se retrouvent coincés là pour une semaine. Jeux de société, conversations de circonstances, promenades... En apparence, la cohabitation semble bien se dérouler. Mais intérieurement, chacun rumine de vieux griefs. De toute part on fomenté des alliances, des conquêtes et des trahisons... avant de prôner la réconciliation. Bref, le bonheur des vacances en famille!



L'équation de plein été, de Keigo Higashino

Dans la station balnéaire de Hari-Plage, le cadavre d'un ancien policier de Tokyo est retrouvé sur des rochers un jour après sa disparition. Le physicien Yukawa, qui séjourne au même endroit, fait appel à son ami policier Kusanagi, qui mène une enquête parallèle aux investigations locales avec sa collègue, Utsumi. Intrigue policière habilement concoctée par l'un des maîtres du polar nippon.



Les pétillantes, de Didier Fourmy

« Le Patio secret » est une résidence où séjournent quelques veuves et divorcées. D'une moyenne d'âge de 75 ans, leur maxime de vie est de profiter pleinement des années restantes au rythme des bavardages et des confessions de chacune, tout en se remémorant ses souvenirs, même les plus croustillants. Trois visiteurs vont cependant venir troubler l'équilibre de ce petit paradis : le frère et la sœur du défunt mari d'une des résidentes venus régler un problème d'héritage et une jeune journaliste qui étudie tous les secrets de la cohabitation entre femmes pour son premier article. De surprises en fous rires, rien ne se passera comme prévu pendant le week-end que dure ce roman ! Un livre frais et joyeux, à lire comme une cure de jouvence!

Découvrez d'autres nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le catalogue en ligne des bibliothèques de la Ville de Vernier: www.vernier.ch/biblio **Inscription et prêts gratuits!**

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES PENDANT L'ÉTÉ (DU SAMEDI 28 JUIN AU SAMEDI 30 AOÛT):

Bibliothèque de Châtelaine
lundi 15h-19h

Bibliothèque de Vernier:
mardi 16h-20h

Bibliothèque des Avanchets:
jeudi 15h-19h

SACS SURPRISE POUR LES VACANCES À LA BIBLIOTHÈQUE!

Cet été, les enfants de 0 à 12 ans pourront emprunter des sacs-surprise remplis de livres. Laissez-vous tenter: vous choisissez un sac de la bonne couleur et c'est à la maison que vous découvrirez son contenu... Les sacs surprise pourront être empruntés dans les trois bibliothèques de Vernier!



Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21
1220 Les Avanchets
Tél. 022 306 07 96

Bibliothèque de Châtelaine

Avenue de Châtelaine 81
1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97

Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57
1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98

LECTURE-TRANSAT

Les trois bibliothèques de Vernier viennent à votre rencontre cet été. Quoi de plus agréable que de s'installer dehors pour lire ou feuilleter un magazine? Qui plus est, dans un transat mis à disposition pour vous... Nous proposons des livres et magazines divers pour adultes et enfants. Des transats et couvertures sont mis à disposition. Pas de réservation, chacun est libre de s'y installer où et quand il le souhaite. Annulation si mauvais temps!
Horaires dans les trois lieux: du lundi au jeudi de 14h à 17h30

Vernier-Village

Du 4 au 21 août 2014
Véranda et parc de la
Maison Chauvet-Lullin

INFOS:

www.vernier.ch/biblio



Châtelaine

Du 30 juin au 10 juillet 2014
Place de Châtelaine

Avanchets

Du 14 au 24 juillet 2014
Près de la pataugeoire des Avanchets



EXPOSITION DE PEINTURE

Myriam Verdon, peintre aquarelliste exposera ses œuvres du vendredi 29 août au dimanche 31 août à la Maison Chauvet-Lullin. « Dessiner et peindre est pour moi une façon de m'exprimer. Recréer un paysage, un animal ou une fleur est pour moi un hymne de vie. »

Vendredi 29 août de 17h30 à 20h (vernissage)
Samedi 30 août de 14h à 18h
Dimanche 31 août de 14h à 18h

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier

Service de la culture
Tél. 022 306 07 80

BUVETTE, CHAISES LONGUES ET ANIMATIONS DANS LE PARC DE BALEXERT

Du 1^{er} juillet au 24 août 2014
Mardi – dimanche: 12h à 20h

Le service des espaces verts en partenariat avec Délégation à la jeunesse de la Ville de Vernier proposent les « Activités d'été » durant les mois de juillet et d'août prochains dans le parc de Balexert. Des animateurs et des jeunes de Vernier s'occupent de la gestion d'une buvette, du prêt de jeux et de chaises longues.

Tous les après-midi, une buvette vendra des glaces ainsi que des boissons fraîches. Par ailleurs, des jeux (baby-foot, jeux d'échecs géants, etc.) ainsi que des activités ponctuelles (grillades, château gonflable, loto, etc.) seront

proposées aux habitantes et habitants de Vernier.

Lieu

Parc de Balexert
 Av. de Crozet 39
 1219 Châtelaîne

Contact

Tél. 077 498 36 39



BOUTIQUE 2000 « DU DÉJÀ PORTÉ » AU LIGNON

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à leurs fidèles clientes et clients des vacances d'été pleine de joie et de bonheur.

La boutique sera fermée du lundi 30 juin au 22 août 2014.

Au plaisir de vous revoir à partir du **lundi 25 août 2014**.
 Dès cette date nous réceptionnons des vêtements automne-hiver.

Adresse : rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.
 Parking au centre commercial.
 Bus 7, 23, 9, 51, arrêt Cité Lignon
 Tél. 079 301 14 17 / 079 397 76 09



MONDIAL 2014

L'association « Tous Ensemble » présente le projet: **Mondial 2014**.
Jusqu'au 13 juillet venez assister en direct aux matchs de foot du Mondial 2014 diffusés place du Lignon sur un écran géant. Buvette, restauration, animations.

Contact : xsolutions1219@gmail.com
www.facebook.com/mondial2014lignon?fref=ts



ACTU VERNIER: PLANNING DES PARUTIONS 2^e SEMESTRE 2014

Edition de	Remise des textes	Date de distribution
Août	1 ^{er} août	25 août
Septembre	29 août	22 septembre
Octobre	26 septembre	20 octobre
Novembre	24 octobre	17 novembre
Décembre	21 novembre	15 décembre

Vernier accueille La Bâtie-Festival de Genève!

La Ville de Vernier est heureuse d'accueillir un spectacle de la 38^e édition de La Bâtie-Festival de Genève.

La Bâtie-Festival de Genève, c'est seize jours pour découvrir le must des arts scéniques contemporains dans une vingtaine de lieux de Genève et ses communes, en France voisine, et cette année à Nyon et à Lausanne.

verre, croquer une morse et se déhancher au Lieu central, l'incontournable point de ralliement du Festival. Prolongez l'été en beauté!

La 38^e édition interroge notre rapport à la réalité et à la fiction, faisant la part belle aux artistes de tous horizons qui convoquent le réel sur scène pour nous le faire appréhender autrement. Parmi eux, le jeune metteur en scène prodige zurichois Milo Rau, grand invité du Festival, avec une constellation de projets – spectacles, rencontres, films – présentés pour la première fois en Suisse romande. La Bâtie, c'est aussi l'occasion de se retrouver, boire un

INFOS

Billets en vente sur www.batie.ch
 et au Lieu central du Festival dès le 25 août
 Maison communale de Plainpalais
 Rue de Carouge 52 – 1205 Genève
 Tél. 022 738 19 19

HATE RADIO

MILO RAU

C'était la voix du génocide des Tutsis au Rwanda. Il y a vingt ans, la Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTLM) a diffusé, entre les meilleurs tubes pop de l'époque et les résultats sportifs, des appels explicites au meurtre. Dans *Hate Radio*, un studio radio construit d'après l'original nous fait face : cube de verre, table ronde, bouteilles de bière, cendrier plein. L'ambiance y est bon enfant, on rit gras en même temps qu'on incite à saisir la machette.

Au centre, cinq comédiens – dont trois Rwandais – animent un condensé d'émissions de la RTLM, extraordinaires de vérité. Conçu par le génial Milo Rau comme un « bocal d'observation de la nature humaine », *Hate Radio* nous démontre que l'on a d'abord tué avec les mots. Et en appelle *in fine* à notre vigilance, si un simple stimulus sonore suffit à réveiller le racisme extrême. Profondément remuant.

Cie International Institute of Political Murder
Mercredi 3 au vendredi 5 septembre à 20h
 Français et kinyarwanda, surtitré en français

Salle des Fêtes du Lignon
 Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon
 Bus 7, 9, 23, 51, arrêt Cité Lignon



© IIPM - International Institute of Political Murder / Daniel Seiffert

Jeu-rallye EthnoVernier, une magnifique réussite

Jeudi 22 mai 2014 a eu lieu la première édition du rallye EthnoVernier.



Matin et après-midi, environ septante élèves de 7^e Harmos des écoles des Ranches et de Vernier-place par équipes de quatre ont sillonné les rues du village et ses alentours pour visiter quelques-uns des 28 postes d'accueillants ouverts pour eux ; en tout, ce sont plus de 200 visites de postes qui ont été enregistrées.

Les plus chanceux ont pu voir de près les hérissons soignés par Christine Meissner et même en caresser un... ; d'autres enfants ont approché les moutons de M^{me} Mermillod ; d'autres encore ont rencontré des habitantes du village provenant ou ayant vécu dans des pays proches ou lointains : Italie, Espagne, Pays-Bas, Iran, Liban, Syrie, Madagascar, Congo, Brésil, Burundi. Dans cette énumération, n'oublions pas aussi les commerçants du village qui ont aussi ouvert leur porte : la boulangère, la courtépoinrière, le marchand de vélos, la coiffeuse, l'usine Givaudan. Et même la mairie où les enfants ont été accueillis par Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat, Conseiller administratif.

Nous adressons aussi nos remerciements aux agentes de la police municipale, à l'îlotier de Blandonnet, aux employés du CEV, à la bibliothécaire du village, à l'enseignante retraitée, passionnée de théâtre et aux personnes œuvrant aux Tattes ou à l'Alibi qui ont aussi participé à l'aventure. Ainsi,



c'est entre 9 et 14 rencontres que ces élèves ont pu faire durant cette journée enrichissante et exceptionnelle dont ils garderont, nous l'espérons, un souvenir lumineux.

Sans l'engagement et le soutien de toutes les personnes, accueillantes ou accompagnantes, ami(e)s et connaissances, cette aventure n'aurait pas pu être réalisée. A toutes et tous, nous adressons nos très sincères remerciements. A l'année prochaine, peut-être...

Les organisateurs :

Tina Santangelo, Ariane Strahm, Farès de l'Alibi



EXPO-VENTE TALENTS DE NOS QUARTIERS 2014

Grâce au soutien du Contrat de Quartier, l'édition 2014 de « Talents de nos quartiers » peut à nouveau être réalisée.

Les inscriptions sont donc ouvertes jusqu'au **15 juillet 2014** (ou selon contact).

Cette année, nous exposerons à nouveau les œuvres d'artistes ou artisans amateurs verniolans, à la salle de gymnastique de l'école de Châtelaine

samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre 2014
de 11 h à 18 h.

Vous serez libres de vos prix et aucune participation financière n'est demandée, nous vous prions cependant d'être disponibles pour les réunions de préparation et d'accepter d'apporter votre aide à la réalisation de la manifestation selon vos possibilités. Chacun tient son stand, veille à être remplacé en cas de problème et partage sa passion avec joie !

Nous nous réjouissons de connaître de nouveaux participants et vous prions de vous inscrire au moyen d'un courriel à chapisdominique@gmail.com en spécifiant un numéro de téléphone.

A très bientôt et au plaisir de découvrir votre talent !

Retour sur la fête à Grange-Lévrier

Samedi 3 mai 2014, journée ensoleillée tempérée par une forte bise, familles, enfants, jeunes, adultes, aînés se sont retrouvés au préau des grands de l'école Avanchet-Jura pour fêter ensemble en toute convivialité.

Cette fête organisée pour la cinquième année consécutive, a été illustrée des animations telles que : démonstration des talents « Talent show » par les jeunes du quartier, démonstration de la Zumba, ateliers henné et *face painting*, spectacle des Amulettes, exposition multiculturelle sur le rôle de la femme, jeux divers, clown ballonniste, grillades, etc.

Parmi les faits positifs de la fête, il y a lieu de relever la bonne participation des habitantes et habitants, familles, enfants, jeunes, adultes et aînés ; la franche collaboration des concierges de Grange-Lévrier, la participation active des associations telles que Les Amulettes, Avanchet sport FC, Canal 29, Maison de Quartier des Avanchets. Il convient également de souligner la mobilisation et la complémentarité des bénévoles, ainsi que le bon esprit d'échanges interculturel et intergénérationnel entre participants. Cette

fête de proximité vise à favoriser notamment les rencontres, les échanges, le partage et la cohabitation pour un mieux vivre ensemble.

Un habitant éclairé témoigne : « Une fois de plus la fête à Grange-Lévrier fut très réussie, sans tapage mais avec ce que nous recherchons, que les habitants se réunissent, se parlent et partagent un repas en commun. Ceci montre qu'avec peu de moyens, mais avec beaucoup de volonté et de générosité, la vie en commun est une vérité et une possibilité. J'en garde un excellent souvenir et je me réjouis de participer à l'édition 2015 de la fête à Grange-Lévrier. Donc, bravo à vous pour l'organisation faitière et bravo à tous ceux qui, de près ou de loin, ont fait que la fête soit réussie. Je crois que cette fête est la seule qui remplit vraiment son rôle de rapprochement des habitants et qui répond au but d'améliorer la qualité de la vie aux Avanchets. »



La présence et la participation des jeunes et des familles est très encourageante pour la continuité et la pérennisation de cet événement. Par cette fête, nous montrons aux jeunes le bon exemple à suivre. Bref, nous semons une graine qui germara ou pas ! Mais si on ne sème rien, rien ne poussera, assurément !

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête et au plaisir de vous rencontrer à la 6^e édition de la fête à Grange-Lévrier, au printemps 2015.

Jean-Pierre Tombola

Concours

Aidez-nous à trouver le nom de notre futur café-restaurant aux Libellules!

Dans l'ancien centre de quartier des Libellules, la Ville de Vernier va prochainement ouvrir un nouveau café-restaurant, un lieu pas comme les autres, un lieu particulier.

Particulier de par sa carte, qui proposera une cuisine simple et gourmande, abordable financièrement, réalisée avec de bons produits régionaux. Particulier de par son fonctionnement, aussi, car ce seront des personnes engagées dans un processus de formation ou d'insertion professionnelle, habitant-e-s de la commune, qui assureront le service et le travail en cuisine. Particulier, finalement, parce qu'il a l'ambition de devenir un espace ouvert, chaleureux et accueillant, où se rencontreront personnes de tous horizons, de tous âges, du quartier ou d'ailleurs, des personnes venant seules, en famille ou entre collègues.

Nous comptons sur vous pour faire vivre ce projet, qui vous est dédié! Et ce dès à présent, en nous aidant à lui trouver un nom. Comment?

Faites-nous tout simplement part de vos suggestions, en nous écrivant un courrier à

Ville de Vernier « Concours restaurant »
CP 520 – 1214 Vernier

Vous pouvez également participer par mail à l'adresse: cohesion-sociale@vernier.ch

Si votre proposition est retenue, vous recevrez des bons pour des consommations (repas, boissons) à hauteur totale de CHF 150.– valables dans le futur restaurant.

LE CABARET GRIVOIS NOUVEAU N°3

2012, premier cabaret grivois, carton! 2013, second cabaret grivois, re-carton! Ils ont osé et cela a marché puisque vous êtes venus en grand nombre assister à ces spectacles « coquins ».

Donc en 2014, ils remontent sur scène avec un nouveau spectacle. Sur scène, Myriam Hellé, Daniela Santos, Pascal Ernst, Philippe Herdewyn et Jackie Ferrer (certains sont de la Revue du P'tit Music'Hohl). Ces artistes ont su retrouver l'esprit des cafés grivois truculent de Montmartre. Le Cabaret Grivois aborde, comme son titre l'indique, des sujets coquins pleins de drôlerie. Les sujets abordés cette année sont les relations de couples, la drague en boîte de nuit, les Pâquis, les tests sexuels des magazines féminins, les fantasmes, le mariage... mais toujours avec distinction (il y a même un texte de Guy de Maupassant et Jean de la Fontaine). Bref, tout ce que l'on ne met pas dans un spectacle traditionnel. Pour les cinq comédiens, c'est leur récréation d'été où ils servent avec espièglerie

sur la scène du Music'Hohl sans tabou une heure et demie de sketches et des chansons parodiées.

Pour les lecteurs de l'ActuVernier, CHF 5.– de réduction par entrée sur présentation de cette page du journal.

Du 12 juin au 5 juillet à 20h45

P'tit Music'Hohl, Av. Louis-Casaï 54, 1216 Vernier
Réservation obligatoire au tél. 079 158 40 03



SPORTS



BEACH-VOLLEY AU LIGNON PLACE DU LIGNON

Le beach-volley du Lignon sera ouvert :

du 4 juillet au 23 août, du lundi au jeudi de 18h à 23h et le vendredi, samedi, dimanche de 17h à 24h.

Le public aura la possibilité de jouer au volley, à la pétanque, au beach-soccer ou au ping-pong : différents petits matchs seront organisés durant cette période.

Jour de pluie : fermé.

Un grand bac à sable avec des jeux pour les plus petits sera également disponible. Apportez vos grillades, un grand gril est mis à disposition et une buvette propose des frites, des saucisses et des glaces à des prix raisonnables.



BEACH-VOLLEY À CHÂTELAINE JUIN-SEPTEMBRE

Les trois terrains de beach-volley sont ouverts à tout public. Gratuit et sans inscription, l'entraîneur du club vous accueille sur place. Des tournois de tous niveaux, des rencontres dans la joie et la bonne humeur. Vous avez la possibilité de venir seul ou accompagné car nous privilégions la mixité des équipes et des niveaux afin que tout le monde puisse profiter et s'amuser. Des ballons de beach-volley sont à disposition 24/24h.

Initiation au beach-volley du lundi au jeudi. Jeunes: 17h-19h / adultes: 19h-21h
Beach-Volley club Vernier-Genève
Av. Henri-Golay 14 – 1219 Châtelaïne
www.beachcentergeneve.ch



VERNIER SUR SKATE

Lieu : Skate Parc de Vernier

Du 30 juin au 3 juillet, l'équipe du Vernier sur Skate propose aux jeunes de la Commune de vivre une inoubliable aventure sportive.

Cours gratuits, compétitions avec de nombreux prix à la clé, animations diverses et une grande soirée de démonstration autour de skateurs expérimentés...

Tout cela au son de la musique!

Débutants et skateurs aguerris sont invités à saisir cette occasion incontournable!

Contactez-nous :

alla.logina@fase.ch

julien.berney@fase.ch

www.verniersurskate.com

STAGE DE PLONGÉE

DU LUNDI 18 AOÛT AU VENDREDI 22 AOÛT

Les stages de plongée sous-marine sont organisés durant une semaine, du lundi au vendredi. Les jeunes de 12 à 15 ans sont pris en charge par un instructeur et des encadrants. En fin de stage, ils reçoivent le brevet P.A.D.I. de « Scuba Diver » ou celui de « Junior Open Water ». D'autres cours et formations sont proposés en été.

Prix : CHF 420.–

Renseignements

Service des sports, tél. 022 306 07 70

Responsable de l'école, tél. 079 691 35 60

Du 30 juin au 3 juillet

de 10h à 12h Cours gratuits sur inscription
de 14h à 17h Animations, accueil libre

Jeudi 3 juillet

à partir de 16h Contest

à partir de 19h30 Soirée démo, DJ, barbecue, bar



URBAN TRAINING

Une manière inédite de faire du sport en groupe. Un parcours de 60 minutes d'activités en plein air en se servant du mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching dans une ambiance dynamique et ludique.

Jusqu'au 15 juillet et du 19 août au 23 septembre, les mardis à 18h30.

Consultez le calendrier et inscrivez-vous sur :
www.urban-training.ch

Lire à travers les générations

Le 30 avril dernier à Palexpo, Louis Bettoni, 89 ans, et Claudia Truschzinski, 29 ans, tous deux habitants des Avanchets, ont assisté, côte à côte, à la remise du prix littéraire Chronos organisé par Pro Senectute. Quelques mois auparavant, le Réseau Seniors Vernier les avait réunis autour d'un projet commun de lecture. Leurs rencontres littéraires avaient alors posé les bases d'une solide amitié intergénérationnelle.



Louis Bettoni, participant au Prix Chronos et au projet RSV accompagné de Claudia Truschzinski, bénévole RSV et participante au Prix Chronos

L'ouvrage récompensé par le Prix Chronos 2014, «Tchao Papy» de Laetitia Brauge-Baron, n'est pas celui sur lequel Claudia et Louis avaient porté leur choix. Qu'importe, l'important était de participer : entre novembre 2013 et février 2014, la jeune femme et le retraité ont bouquiné attentivement les cinq livres pour enfants sélectionnés par Pro Senectute sur le thème des relations entre les générations. «J'y ai trouvé le même plaisir que lorsque j'étais jeune, confie Louis Bettoni. Ces ouvrages m'ont porté dans le passé.» Durant cette période, les deux Verniolans se sont vu toutes les deux semaines, pour échanger leurs avis sur les livres. C'est Claudia Truschzinski qui se rendait au domicile de son aîné :

«Lorsqu'on rencontre quelqu'un, on ne sait jamais si on trouvera une longueur d'onde sur laquelle s'accorder, avoue-t-elle. Le fait d'avoir lu les mêmes livres était rassurant, nous avions déjà des sujets de conversation.»

Un tandem bien formé | Leur duo littéraire n'est pas le fruit du hasard. Quand Veronica Neglia, travailleuse sociale à la Délégation aux seniors de Vernier, constate la passion de Louis Bettoni pour la lecture – c'est «son dada, sa seconde épouse», comme il dit –, l'idée d'un projet intergénérationnel autour du Prix Chronos prend forme. Répondant à un appel aux bénévoles passé dans *Actu-Vernier*, Claudia suit alors une formation

de la Croix-Rouge sur l'encadrement des personnes âgées : au chômage, avec du temps et de la patience à revendre, elle sera la deuxième moitié du tandem. Une dame âgée du Lignon et une autre jeune adulte manifestent également leur intérêt, formant une seconde équipe de lecture. «Nous avons le projet et les personnes intéressées, alors on s'est dit «On y va!», se souvient la travailleuse sociale.

Bien plus que des livres | Il s'avère que la jeune femme et le retraité partagent bien plus qu'un intérêt commun pour la lecture. «Une fois tous les livres lus, nous nous sommes dits qu'il fallait trouver un moyen de se revoir», se remémore la bénévole. Monsieur Bettoni, paraît-il



risque d'isolement, avec des initiatives pour rencontrer sous leur toit les seniors les moins mobiles. «Notre réflexion est la suivante : comment aider les aînés qui ont un réseau moins développé, peu d'amis, plus de famille?», précise Veronica Neglia. Des projets comme la mouture verniolane du Prix Chronos, même s'ils sont de petite ampleur – pour cette première année, seuls deux seniors ont pu en bénéficier –, permettent aux personnes âgées de créer des liens bienvenus : «Je sais que si j'ai un problème, je peux appeler Madame Neglia ou Claudia, rapporte Monsieur Bettoni. J'ai maintenant à la maison une petite liste de mes victimes!»

cuisinier hors-pair, a alors suggéré de se retrouver autour d'un repas. Et c'est tout naturellement que les deux jeunes enfants de Madame Truschzinski ont intégré le tandem. La fine équipe a même partagé depuis quelques sorties dans le quartier. «Pour moi, il est très important que mes enfants côtoient des personnes âgées, qu'ils apprennent par exemple à parler fort en leur présence, explique-t-elle. Cela fait partie de la vie.» Un jour, l'un des petits a demandé à leur aîné : «Pourquoi vous n'êtes pas encore mort?» Et leur mère d'analyser : «C'était assez brutal, mais ce sont des questions que l'on doit aborder.»

Remanié pour les aînés de Vernier | A la base, le Prix Chronos repose sur la participation d'aînés et de classes d'enfants de 10 à 12 ans. Le tout jeune Réseau Seniors Vernier

(RSV) a souhaité adapter localement le concept pour toucher un public un peu différent : «En formant des tandems de lecture avec un jeune adulte qui se déplace à domicile, notre but était d'aller à la rencontre des aînés qui ont un intérêt pour des activités mais ne prennent pas forcément les devants», explique Veronica Neglia, soulignant que pour les personnes âgées peu mobiles, peu de prestations sont disponibles à domicile. Un fonctionnement qui a séduit Louis Bettoni : «A mon âge, on ne rencontre pas beaucoup de monde en dehors de son cercle familial. Toutes les initiatives qui nous permettent d'être en contact avec l'autre sont précieuses.»

Une présence rassurante | Le RSV, lancé en octobre 2013 par la Délégation aux seniors de la Ville de Vernier, cible prioritairement les personnes âgées en

Et Louis Bettoni de conclure sur sa participation au Prix Chronos : «J'ai connu une dame formidable, d'une gentillesse extraordinaire. C'était stimulant, car j'ai voulu être à la hauteur!». Dans l'esprit du RSV, la relation partagée par les deux Verniolans est allée bien au-delà d'une prestation d'assistance : «Dans le travail bénévole, on imagine souvent qu'une personne donne et que l'autre reçoit, explique Veronica Neglia. Mais là tout le monde est gagnant. C'est le meilleur échange que l'on puisse mettre en place.»

Juliette Ivanez/Commu'Comm



PERSPECTIVES

Le Prix Chronos dans les bibliothèques communales

Réunir les générations autour de la lecture : le concept semble séduire aussi les trois bibliothèques de Vernier, qui ont le projet de participer activement au Prix Chronos l'année prochaine. «L'idée est de mettre à disposition en bibliothèque les livres en compétition, et ensuite d'organiser des rencontres afin que les lecteurs qui souhaitent voter confrontent leurs avis», explique Valérie Lambert, responsable de la bibliothèque de Châtelaine. Le projet est à peine ébauché mais la Délégation aux seniors apporte

déjà son concours : si les bibliothèques recruteront des enfants pour participer au prix, le service fera le lien avec trois institutions pour personnes âgées, deux immeubles à encadrement pour personnes âgées (IMAD) et l'établissement médico-social (EMS) La Châtelaine. «L'objectif est de connaître l'intérêt du Prix Chronos auprès d'autres seniors, dans la perspective d'une version plus largement ouverte aux aînés verniolans en 2016», précise le Délégué aux seniors, Philippe Noverraz. Les modalités restent encore à définir mais dans tous les cas, le Réseau Seniors Vernier sera aussi partie prenante du projet.

Les clubs d'aînés de Vernier jouent la carte de la convivialité

Le tournoi de jass interclubs de Vernier « Chibre sans annonce » s'est tenu le mercredi 28 mai au Club des Seniors et Aînés de Châtelaine-Balexert. Retour sur un après-midi de compétition amicale.



Le mercredi 28 mai 2014 s'est déroulé le traditionnel tournoi de jass interclubs de Vernier. C'est avec plaisir que nous avons pu compter sur la participation des clubs de Vernier-Village et de Châtelaine-Balexert, les clubs du Lignon et des Libellules n'ayant à notre grand regret pas pu être représentés. Les membres sont arrivés petit à petit dans notre local. Le temps est maussade: très bien pour jouer au jass! En tout ce sont 16 équipes qui vont s'affronter pour arriver en tête du concours.

Après la distribution des numéros des partenaires, chacun trouve sa table respectives; s'ensuivent quelques recommandations du responsable du tournoi. Le jeu est un « chibre sans annonce ». Les participants commencent tout de suite à jouer, très attentifs et concentrés afin de ne pas faire trop de fautes.

A 16h30, toutes les équipes ont rendu leurs feuilles de scores. Dans l'attente des résultats obtenus, les joueurs sont impatients de connaître leur performance.

Enfin le responsable donne le classement. Tout le monde a été très heureux de participer à cette joute et chacun repart avec une belle satisfaction. Une bouteille de vin a été offerte

à chaque joueur par la présidente. C'était une rencontre entre les clubs de notre commune, qui renforce l'amitié et la convivialité.

Au plaisir d'une prochaine joute ou d'une sortie en commun!

Gustave Volken



Participons à l'action des bénévoles du Réseau Seniors Vernier



La Délégation aux seniors a pour objectif de répondre aux défis engendrés par le vieillissement de la population. C'est pourquoi le projet Réseau Seniors Vernier (RSV) cherche à entrer en contact avec les plus fragiles des aînés qui ont besoin d'une attention particulière et de réponses personnalisées à leurs demandes, afin d'améliorer leur quotidien.

Veronica Neglia, travailleuse sociale en charge du projet RSV, évalue les demandes et oriente les personnes vers une réponse adaptée. Lorsque cela est adéquat, elle propose la rencontre avec un-e bénévole du RSV et assure un suivi de l'accompagnement.

Accompagner un proche, visiter une personne de grand âge, être solidaire avec un-e voisin-e atteint dans sa santé peut nous confronter à nos propres limites: la formation que le RSV propose aux bénévoles de son réseau est destinée à les soutenir dans leur contact avec les bénéficiaires.

Nous l'ouvrons aujourd'hui à toute personne intéressée, dans la limite des places disponibles.

Thèmes abordés:

- Que signifie vieillir ?
- L'isolement social à la source des maux
- Comment mieux communiquer
- Fin de vie et souffrance
- Accompagner des personnes ayant un déficit cognitif
- Se déplacer en toute sécurité

La formation animée par la Croix-Rouge genevoise est offerte par le service de la cohésion sociale. Elle aura lieu dans le courant de l'automne 2014 à Vernier et représente environ 6 séances de 3 heures.

INFO

Pour plus d'information et rencontrer Veronica Neglia contactez :

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
lundi, mercredi, jeudi et vendredi
seniors@vernier.ch



VISITE AU PAPILIORAMA ET REPAS AU BORD DU LAC DE MORAT



Invitation aux habitants
des Avanchets dès 55 ans!

Jeudi 4 septembre 2014
de 8h30 à 18h environ

Inscriptions indispensables auprès du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier avant le 25 août par téléphone au 022 306 06 70 (9h-12h/13h-16h, sauf mardi) ou par e-mail à l'adresse: seniors@vernier.ch

Les personnes à mobilité réduite sont les bienvenues.

Prix : CHF 35.-/personne tout compris (hors boissons au restaurant). Paiement à l'avance obligatoire.

Départ : **8h30** environ, en car, devant le sauna des Avanchets
Retour : **18h** environ, en car, au même endroit.

Cette excursion a été préparée par un groupe de retraités des Avanchets avec le soutien de la Maison de Quartier et l'IEPA (Immeuble avec encadrement pour personnes âgées - imad) des Avanchets, le CAD (Centre d'animation pour retraités), le Contrat de Quartier des Avanchets et la Ville de Vernier.



THÉ DANSANT – RENCONTRES MUSICALES

pour les seniors des Avanchets

Après la pause estivale, retrouvons-nous pour esquisser les premiers pas de danse de la rentrée.

La formule restera la même : les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique. Nous vous attendons le

samedi 30 août 2014 de 14h à 18h

au Centre de Quartier des Avanchets (dans le centre commercial).
Le centre accueille les personnes à mobilité réduite. Entrée libre.

Pour de plus amples informations : tél. 076 327 32 08.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Avec le soutien du :



Assemblée générale ordinaire de l'AIVV le 13 mai 2014

Le mardi 13 mai, l'AIVV a tenu son Assemblée générale ordinaire 2014 à l'Aula de l'Ecole des Ranches.

A cette occasion Pierre Ronget, Maire de Vernier a tenu à rappeler la qualité des relations entre la Mairie et le comité de l'AIVV. De son côté, le comité est convaincu que ces qualités sont essentielles si l'on veut travailler ensemble pour résoudre des problèmes, diminuer des impacts dérangeants plutôt que se plaindre à longueur de temps en recourant aux simplistes « Y a qu'à... il faut qu'on... ».

Les enjeux auxquels la commune est confrontée, enjeux en termes de déclassement de terrains de la zone villas vers de la zone de développement ou vers de la zone industrielle avec la cohorte de nuisances qui en découleront sont de réels problèmes dont les impacts toucheront tout un chacun. Du point de vue de notre association, nous constatons en particulier que les relations entre l'Etat et les communes – Vernier en particulier – ne sont pas toujours empreintes d'une compréhension à la hauteur de ce que l'on pourrait imaginer.

La Commune est souvent appelée à donner des préavis à propos de tel ou tel projet et l'Etat n'en tient pas souvent compte... tout en prétendant le contraire. Ce n'est pas parce que l'Etat vient expliquer ce qu'il veut réaliser dans le territoire communal que cela signifie que la commune y est favorable. Cela n'est pas nouveau mais nous semble s'amplifier depuis quelques années. Changement d'échelle ? L'Etat nous parle du Grand Genève, du Grand Bernex, pour les constructions prévues au nord de Bernex en direction des jardins familiaux. A quand le Grand Vernier ?

L'Etat voit « grand » et les habitants aimeraient maintenir une dimension humaine en termes d'aménagement... Densifier, augmenter le trafic, diminuer les zones de verdure : ce qui est grand ne correspond pas automatiquement à ce que les habitants des communes concernées souhaitent, veulent. Pas surprenant que les oppositions et recours se multiplient.

A propos de la sécurité, des nuisances et des cambriolages, nous avons eu également le plaisir d'entendre les explications de l'îlotier du village, lequel est rattaché au poste de police de Blandonnet. Ce dernier a répondu aux nombreuses questions posées par les membres et a pu expliquer la manière dont la police travaillait. Tout n'est pas parfait mais la police est à notre disposition. Face à une problématique qui se pose au niveau du canton, la commune n'est pas démunie ; il nous

appartient d'utiliser les moyens de communication mis à notre disposition pour participer, si faire se peut, aux règlements des certains problèmes, d'insécurité en particulier. Pour cette raison nous vous rappelons les informations que nous avons déjà mentionnées dans le journal du mois de mars.

Chaque habitant peut composer les numéros ci-dessous s'il devait constater des faits suspects avérés, ceci avec un maximum de précisions quant au lieu, date, heure et descriptif des véhicules et/ou personnes aux comportements suspects.

Tous les jours de la semaine, de 8h à 18h, vous pouvez appeler :

- les îlotiers du poste de police de Blandonnet
Luc Verhoeven au 022 427 62 10,
email : luc.verhoeven@police.ge.ch
- Olivier Bays au 022 427 62 10,
email : olivier.bays@police.ge.ch
- la police municipale au 022 306 06 55
- la centrale de la police 24/24h au 022 427 81 11
- en cas d'urgence composez le : 117

Le Comité vous souhaite à toutes et tous un excellent été et de belles vacances, ici ou ailleurs.

Pour le Comité de l'AIVV
Jean-François Bouvier
Président

AIVV – Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation annuelle par personne : CHF 20.-

ARCADES AVENDRE
Surfaces de 25 m² à 258 m²

Un développement et une construction IMPLÉNIA.

Rue de la Coupe Gordon-Bennett 1-4 Lignon

Situation idéale pour des boutiques, coiffeurs, professions médicales, épicerie fine etc...

Prix CHF 4'090.-/m² en état brut. Dépôts et parkings à vendre.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE EN EXCLUSIVITÉ :

PILET & RENAUD

Thierry Gaillard
thierry.gaillard@pilet-renaud.ch
+41 22 322 92 24

COMPTOIR IMMOBILIER

Enrico Cesaretto
cesaretto@comptoir-immo.ch
+41 22 319 88 30



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve : 8h-19h
Sa : 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisés :
homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

• **Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

• **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• **Produits vétérinaires**

• **Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

La Griff'

Serrurerie
Dépannage
Coffres forts
Sécurisation de porte
Construction métallique

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

PHIL DECORATIONS - RENOVATIONS

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS
BÉTON CIRÉ

Gestion de chantier - Expertise
Petite menuiserie

Ph. MULLER
28 ch. de Poussy, 1214 Vernier

FIXE : 022 534 13 35
MOBILE : 079 219 96 95

phmuller@infomaniak.ch

Juin

Jusqu'au 13 juillet – Diffusion sur écran géant des matchs de foot du Mondial 2014, place du Lignon.

Jeudi 26 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 27 juin – Fête des Promotions à l'école des Ranches à partir de 18h30.

Du 30 juin au 4 juillet – Cours de natation intensifs pour enfants à la piscine du Lignon de 9h30 à 16h.

Du 30 juin au 10 juillet – Lecture-Transat place de Châtelaine (bibliothèque de Châtelaine) 14h-17h.

Du 30 juin au 17 juillet – Cours d'aquabike à la piscine du Lignon les lundi et mercredi de 18h à 18h45 et les mardi et jeudi à 13h.

Du 30 juin au 22 août – Sacs surprises de l'été dans les bibliothèques de Vernier, Châtelaine et Avanchets selon jours et horaires d'ouverture.

Jeudi 3 juillet – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Juillet

Du 1^{er} juillet au 24 août – Buvette, chaises longues et animations dans le Parc de Balexert, du mardi au dimanche de 12h à 20h.

Samedi 5 juillet – Rendez-vous du Maire à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.

Du 4 juillet au 23 août – Cinéma en plein air au Parc de Balexert, projections dès la tombée de la nuit.

Du 8 au 13 juillet – 27^e tournoi international de tennis en fauteuil roulant au centre sportif du Bois-des-Frères.

Du 14 au 24 juillet – Lecture-Transat près de la pataugeoire des Avanchets (bibliothèque des Avanchets) 14h-17h.

Jeudi 17 juillet – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 31 juillet – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Août

Vendredi 1^{er} août – fête du 1^{er} août à l'école des Ranches dès 18h30.

Du 4 au 21 août – Lecture-Transat au Parc Chauvet-Lullin (bibliothèque de Vernier) 14h-17h.

Jeudi 14 août – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 28 août – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Du vendredi 29 au dimanche 31 août – Exposition de peinture à la Maison Chauvet-Lullin, vendredi de 17h30 à 20h, samedi et dimanche de 14h à 18h.

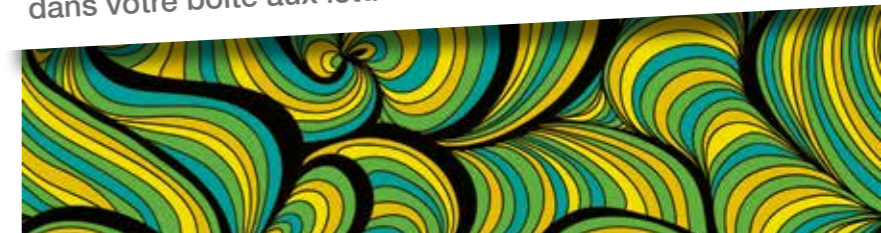
Septembre

Mardi 2 septembre – Conseil municipal à la Mairie de Vernier à partir de 20h30.

Du mercredi 3 au vendredi 5 septembre – Hate Radio, Salle des fêtes du Lignon à 20h.



Retrouvez toutes les activités d'été proposées à Vernier cet été dans la brochure « Vernier été 2014 » qui vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres.



Vernier
été 2014

TOUT PUBLIC
JEUNESSE
SENIORS



Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evénements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

2014 – Année internationale
de l'agriculture familiale

Fête laitière populaire du 1^{er} floruit du 1^{er} Vernier



Ecole des Ranches
Vernier-Village

Surprise dès 18h30

Démonstration
de chiens de bergers
et moutons ProSpecieRara